



**Jour
J-13**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

18/12/2019

Activité du gouvernement

Conseil des ministres, aujourd'hui, à Yamoussoukro



Les membres du gouvernement se retrouvent, ce matin, à Yamoussoukro.

Activité du gouvernement

Conseil des ministres, aujourd'hui, à Yamoussoukro

Arrivé hier dans la capitale politique, le Chef de l'État préside ce matin la traditionnelle rencontre de l'équipe gouvernementale.

Le Chef de l'État Alassane Ouattara préside, aujourd'hui à Yamoussoukro, conformément au calendrier établi, le dernier Conseil des ministres de l'année 2019. Cette rencontre sera, comme il est de coutume depuis 2011, le rendez-vous de mesures concrètes pour le développement de la Côte d'Ivoire. La rencontre de Yamoussoukro n'est pas la première du genre. Le Chef de l'État avait indiqué que de façon périodique, il réunira le gouvernement dans la capitale, sur les terres de son "père" Félix Houphouët-Boigny. Le dernier Conseil des ministres à Yamoussoukro s'est tenu il y a trois mois, c'est-à-dire en septembre. Au cours de cette rencontre, le gouvernement avait pris une importante décision dans le domaine de la santé. Désormais, la vaccination des enfants de 0 à 11 mois est obligatoire, de même que celle de la femme enceinte. "Le Conseil a adopté un décret portant réglementation



Les membres du gouvernement se retrouvent, ce matin, à Yamoussoukro.

de la vaccination des cibles du Programme élargi de vaccination. Conformément au Plan mondial pour les vaccins et la vaccination ainsi qu'au Programme social du gouvernement (PsGov), ce décret vise à assurer la protection des femmes et des enfants contre les maladies les plus

meurtrières qui peuvent être évitées. Ainsi, il rend obligatoire la vaccination pour les enfants de 0 à 11 mois ainsi que pour les femmes enceintes, lors des campagnes de vaccination et pendant la vaccination de routine", avait indiqué le porte-parole du

gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à l'hôtel Président, lors du point-presse qui avait sanctionné ce Conseil des ministres. Au cours de cette rencontre, le gouvernement avait aussi pris un décret portant création du Registre social unique des ménages pauvres et vul-

nérables (Rsu). Il s'agissait pour lui d'avoir une base de données qui permettrait d'assurer "de façon rigoureuse la sélection et le suivi de la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux du gouvernement ciblant les ménages et les individus pauvres ou vulnérables, tels que les programmes de transferts monétaires et non monétaires, la Couverture maladie universelle et toutes les autres mesures en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, de solidarité, liées à des subventions réalisées avec des ressources publiques ou privées", avait fait remarquer le porte-parole du gouvernement. C'est également au cours de ce Conseil des ministres que le gouvernement avait pris une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la Convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390

MW ainsi que son projet de loi de ratification. "Dans le cadre de la réalisation de la Centrale thermique à cycle combiné dénommée «Projet Ciprel», prévue sous la forme d'un partenariat public-privé (Ppp), l'État a accordé à la société de projet le bénéfice d'un régime fiscal et douanier incitatif. Cette ordonnance législative, en application de la réglementation en vigueur en la matière, les dispositions dudit régime annexé à la convention en vue d'assurer leur pleine applicabilité", avait dit Sidi Touré. Le Conseil des ministres de ce jour sera calqué sur les précédents. Des mesures seront adoptées pour améliorer le quotidien des Ivoiriens. Après le conseil des ministres, le Président de la République va inaugurer le siège du Sénat et le Centre hospitalier régional rénové de Yamoussoukro. ■

ÉTIENNE ABOUA
ENVOYÉ SPÉCIAL
À YAMOUSSOUKRO

Coopération Allemagne-Côte d'Ivoire

Un accord de 40 milliards de FCfa sur les énergies renouvelables signé

La Côte d'Ivoire et l'Allemagne ont procédé, hier, à la signature d'un accord de coopération portant sur le financement des réformes dans le secteur des énergies renouvelables. Dénommé «Financement des réformes énergies renouvelables et efficacité énergétique», cet accord qui porte sur la somme de 60 millions d'euros (environ 40 milliards de FCfa) a été paraphé au cabinet du ministre des Affaires étrangères, par l'ambassadeur d'Allemagne, Michael Grau et le ministre Sansan Kambilé, au nom de son homologue Amon-Tanoh. Le ministre a saisi l'occasion pour saluer à leur juste valeur les bonnes relations qu'entretiennent les deux pays. Il s'est, à cet effet, réjoui de la bonne coopération ivoiro-allemande et a réaffirmé «l'excellence des liens d'amitié et de coopération qui unissent si heureusement les deux pays». Il a indiqué, en outre,

que ces relations qui datent de très longtemps «sont fructueuses, pour le bonheur des deux peuples». Mieux, a-t-il estimé, la reprise des consultations bilatérales dont la dernière session date de 2002 constitue une opportunité unique en son genre «pour renforcer les liens» entre l'Allemagne et la Côte d'Ivoire. Il a rappelé que le premier tour de ces consultations s'est déroulé du 5 au 6 juillet 2018, au ministère des Affaires étrangères, à Abidjan. «Ces consultations bilatérales ivoiro-allemandes ont été l'occasion d'examiner l'état de la coopération», mais surtout «d'envisager de nouvelles perspectives». Il a rappelé aussi que ces concertations au haut sommet des deux États se situent dans le cadre du «partenariat pour encourager les réformes au niveau des deux nations, convenues le 28 novembre 2017 dans la déclaration dite d'intention conjointe». Le ministre est allé plus loin



Michael Grau et Sansan Kambilé, représentant le ministre Amon-Tanoh, ont paraphé les documents.

en assurant que cette déclaration se présente comme «une contribution bilatérale allemande aux Compact avec l'Afrique du G20». Si Sansan Kambilé a insisté

sur la vitalité de la coopération entre les deux pays, il n'a pas manqué d'inviter tous les partenaires au développement de l'Allemagne à s'approprier les projets du

Programme national de développement 2016-2020. «Les opportunités existent dans divers secteurs d'activité. Nous sommes prêts à nous engager dans les projets por-

teurs», a-t-il ajouté. Pour sa part, le diplomate qui parle «d'un contrat très important dans la coopération germano-ivoirienne» s'est dit heureux. «Cette convention permettra à notre ministère de la Coopération de mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire des ressources financières par le biais de notre banque de développement KfW. Le contrat sera implémenté en Côte d'Ivoire avec la Banque mondiale pour financer des réformes dans le secteur de l'électricité». Michael Grau a expliqué qu'il s'agit d'approvisionner des villes de l'intérieur du pays en électricité, en ayant recours à de nouvelles méthodes de production «surtout écologique». L'ambassadeur a indiqué également que les fonds alloués à ce projet seront versés à la Côte d'Ivoire, avant fin 2019. Il s'est aussi réjoui des bonnes relations qu'entretient son pays avec la Côte d'Ivoire. ■

MARCEL APPENIA

Conseil de sécurité de l'ONU

La Côte d'Ivoire fait le bilan de ses 2 ans de présence au Conseil de sécurité

Le ministre Amon-Tanoh a animé un panel de fin d'exercice, hier au siège des Nations Unies à New York aux Etats-Unis.

Fin de mandat pour la Côte d'Ivoire au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 17 décembre 2019 à l'issue d'un panel de fin d'exercice, animé par le ministre ivoirien des Affaires étrangères Marcel Amon-Tanoh, au siège de l'Institut international de la paix (Ipi) au 777 United Nations Plaza à New York aux Etats-Unis. Cette tribune a permis au chef de la diplomatie ivoirienne de faire le bilan de deux ans de présence au sein de cet organe onusien.



Le ministre des Affaires étrangères, actuellement aux Nations Unies, a d'autres rendez-vous pour remercier les partenaires pour leur appui. (Ph: Dr)

Pour le ministre ivoirien des Affaires étrangères, « le bilan de la Côte d'Ivoire pourrait s'apprécier à l'aune de sa participation à la quête de règlement des problématiques nationales, régionales et

transversales à l'agenda du Conseil de sécurité, aux résolutions et déclarations présidentielles (Prst) auxquelles elle a directement contribué, ainsi qu'à ses actions comme

porte-plume sur la situation en Guinée-Bissau et le bureau régional des Nations unies en Afrique de l'Ouest et au sahel (Unowas) ». Au total, comme bilan chiffré,

précise le chef de la diplomatie ivoirienne : « 22 réunions publiques ont été organisées au cours de cette présidence, qui a vu l'adoption de 5 résolutions, 3 déclarations présidentielles et 8 déclarations à la presse ». Le ministre Amon-Tanoh a relevé l'implication de la Côte d'Ivoire dans les travaux du groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix et celle du comité de sanctions concernant la République centrafricaine mais également dans des actions de résolutions de situations sécuritaires et humanitaires en Lybie, au Sahel, au Darfour ou encore en Somalie.

son allées au-delà des limites continentales. « Au titre des questions relatives à la paix, la sécurité et la stabilité en Syrie, en Afghanistan et à la situation des Rohingyas en Birmanie, des solutions pour lesquelles elle a toujours prôné le dialogue », a ajouté le ministre Amon-Tanoh. Ces initiatives, selon le ministre ivoirien, ont été menées avec la volonté de mettre en priorité la solution de la paix et du dialogue. « S'agissant de la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran, notamment de la question des armes nucléaires et des missiles balistiques, la Côte d'Ivoire n'a eu de cesse de prôner l'instauration d'un dia-

logue fécond, comme moyen le plus sûr pour des solutions mutuellement acceptables, et la préservation de la paix et de la sécurité régionales et internationales », a-t-il poursuivi.

À la faveur de ce séjour américain dans le cadre de la fin du mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, le ministre Marcel Amon-Tanoh aura d'autres rendez-vous, notamment avec des diplomates afin de les remercier pour l'appui des partenaires à la réussite de la mission de son pays dans cette organisation internationale. ■

Priorité au dialogue et à la paix

Mais les actions de la Côte d'Ivoire durant ces deux ans

UNE CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE SÉRY POUMAMON À NEW YORK

Marine nationale

Réflexions et actions pour bâtir une grande force navale



Les panélistes ont fait des propositions pertinentes pour dynamiser la marine nationale.

Le contre-amiral N'Goussan Kouamé Célestin veut dynamiser davantage la marine nationale. Il a organisé, hier, un panel à sa base navale sise à Yopougon-Locodjro. Cet atelier auquel ont pris part des officiers de la marine, de la gendarmerie et des militaires a pour thème : « Les perspectives de la politique maritime en Côte d'Ivoire » et vise à mener des réflexions sur la politique maritime en Côte d'Ivoire. Les participants ont revisité les acquis et les projets contribuant à la dynamisation de la croissance économique, en vue de faire des propositions dans l'optique de rendre plus performant ce corps d'armée. Dans son exposé qui a porté sur la

thématique « Quelle puissance navale et puissance maritime pour la Côte d'Ivoire », le chef d'état-major de la marine, N'Goussan Kouamé Célestin, a déclaré que la Côte d'Ivoire, ayant un littoral, doit construire une puissance maritime et navale pour mieux consolider sa position stratégique dans la sous-région. « Nous avons la chance d'avoir une façade maritime. Aujourd'hui, il est important de savoir que si nous devons bâtir notre suprématie dans la sous-région, nous devons nous tourner vers la mer », a-t-il dit. Moni N'Goussan, directeur technique adjoint à la direction des infrastructures au Port autonome d'Abidjan, représentant le directeur général

Hien Sié Yacouba, a affirmé que le père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, Félix Houphouët-Boigny, conscient de l'impact de la marine dans l'économie du pays, avait créé des structures et départements qui ont permis à la force navale ivoirienne et au port d'être plus compétitifs. Toutefois, il a soutenu que la Côte d'Ivoire, pour maîtriser son espace maritime et accueillir plus de grands bateaux, doit élargir davantage le canal de Vridi, réaliser les quais du terminal routier, construire et approfondir les quais 10 à 12, construire un terminal minéralier, etc. Ces travaux, une fois faits, à l'en croire, seront un gain en temps pour les navires, réduiront le coût d'escale et le coût du fret maritime.

L'exposé de Moni N'Goussan portait sur le thème : « Extensions des ports et impacts sur la politique maritime de la Côte d'Ivoire ». Fofana Abdoulaye, secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'État, a, lui, exposé sur : « Émergence 2020 et Économie bleue ». Il a, à cet égard, indiqué que le commerce maritime occupe 80% du Pib et que les ports constituent 80% des recettes douanières. ■

ÉTIENNE ABOUA

Forces armées

Les meilleurs agents des services financiers récompensés

Distinction au sein des forces armées de Côte d'Ivoire. Les meilleurs agents des services financiers ont été célébrés lors d'une journée de reconnaissance du mérite qui a eu lieu les 12 et 13 décembre. Le commissaire-colonel, Christophe N'Gnimbien Coulibaly, directeur des Finances, a dit sa fierté aux officiers, sous-officiers, militaires de rang et personnel civil de l'administration des finances et les a félicités pour le travail remarquable accompli. Il a précisé qu'en célébrant « aujourd'hui l'excellence, ce sont tous ces agents des finances qui sont célébrés ». Cette cérémonie a été marquée de deux temps forts : un tournoi de maracana, le jeudi 12 décembre, à l'état-major des armées et une journée de récompense, le 13 décembre, des meilleurs agents des services des finances de l'armée au titre de l'année 2019. Ce jour-là, ce sont un peu plus de quinze distinctions qui ont été décernées dont le prix du meilleur agent des finances et un prix d'honneur à Hamed Bakayoko, ministre d'État, ministre de la Défense. Au titre des distinctions, l'adjudant Vi Victor du service



Le meilleur agent des finances, Vi Victor, recevant son chèque.

des essences des armées a été sacré meilleur agent de la direction des finances du ministère d'État, ministère de la Défense. Il a reçu également le prix du meilleur agent de son service. Il est reparti avec la somme d'un million deux cent cinquante mille, deux trophées, plusieurs bons d'achat et deux billets d'avion de destination régionale. Sa photo sera affichée sur tous les supports de communication de la direction. Tous ces prix offerts par le ministre d'État, ministre de la Défense lui ont été remis par le général de division Koné Nambi, directeur général de l'admini-

stration financière. Le lauréat, très ému, a exprimé toute sa reconnaissance aux autorités. Fier d'avoir ainsi été honoré, il a remercié tous ses collaborateurs pour la confiance qu'ils lui accordent. A l'instar de Vi Victor, d'autres agents des services des comptes spéciaux, de transits interarmées, du cabinet du directeur des finances, de la sous-direction des marchés et conventions, de la sous-direction du budget et de la comptabilité ont été primés. ■

KANATÉ MAMADOU

Méité Bouaké, Directeur général de la Sotra

« La fin de l'année se prépare bien »

L'actuel directeur général de la Société des transports abidjanais est un leader né et un manager chevronné. En peu de temps, il a transformé la Sotra en une entreprise qui compte. C'est cet homme que la région du Worodougou se prépare à célébrer le samedi 4 janvier 2020 à Paris.

Comment se préparent les fêtes de fin d'année ?

Les fêtes de fin d'année se préparent dans de très bonnes conditions. Le 25 novembre dernier, l'État de Côte d'Ivoire et la BANK-KBC ont signé un accord de financement pour l'acquisition de 450 autobus neufs Iveco pour le compte de la Sotra. Avec le constructeur suédois, Scania, nous avons signé également le 10 décembre, un accord commercial pour l'acquisition de 450 autres autobus équivalents avec en prime des mesures d'accompagnement notamment, la construction et la réhabilitation de certaines infrastructures. Cette signature ouvre la porte à l'acquisition de la 4e vague d'autobus neufs pour la Sotra, conformément à l'engagement du Président de la République, SEM Alassane Ouattara à doter notre entreprise de 2000 autobus neufs de 2017 à 2020. Vous vous imaginez le bonheur qui est le mien au moment où toute la Côte d'Ivoire se prépare pour les fêtes de fin d'année.

Vous êtes annoncé à Paris pour une cérémonie d'hommage. De quoi s'agit-il ?

Nos frères et sœurs de Kani et du Worodougou résidant en France ont cru bon de saluer l'action de deux de leurs aînés. Le Directeur général de la Sotra, Bouaké Fofana et moi-même, Directeur général de la Sotra. Cette rencontre va indubitablement consolider les liens entre nos frères et sœurs de la diaspora. Elle posera par ailleurs, les fondations d'un nouveau départ entre nos frères et sœurs de la diaspora et nous-mêmes, cadres du worodougou exerçant à Abidjan. De toute évidence, cette cérémonie sera une occasion pour magnifier une fois de plus, l'œuvre du Président de la République SEM Alassane Ouattara. Nous ne sommes que les prolongements des actions que son gouvernement et lui posent en faveur des populations. Nous saisissons donc cette opportunité pour rassurer nos frères membres

du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix, qu'ils ont fait le bon choix. Nous exhorterons ce qui hésitent encore à franchir le pas, à le faire en toute sérénité, parce que le Rhdp, c'est le creuset du rassemblement, de la paix et du développement. Nous leur parlerons de la Côte d'Ivoire, la nouvelle vitrine de l'Afrique qui avance.

Est-ce une belle reconnaissance de vos actions dans la région du Worodougou ?

Nous ne faisons qu'emboîter le pas aux éminentes personnalités du Worodougou que sont le président Amadou Soumahoro et le ministre d'État, Hamed Bakayoko. Dieu voulant, le Président de la République a permis que nous soyons en mesure d'œuvrer pour tous les Ivoiriens. Insérer les jeunes dans la vie active, construire des infrastructures pour l'éducation des enfants et la santé des populations, aider au fonctionnement des services administratifs comme la sous-préfecture, la préfecture et la gendarmerie à Kani, et travailler pour la cohésion sociale. Tout cela



ment local. Et c'est tout cela qui, mis ensemble donne pour installer le département de Kani dans le train de

parents et améliorer les conditions de vie des populations.

Vous êtes proche de votre village, toujours disposé à aider. Quel intérêt avez-vous à le faire ?

Nous œuvrons pour le développement de notre département et de notre région. Nous autres, nous avons un devoir vis-à-vis de nos jeunes frères et de nos enfants. Celui de les guider, de les encadrer et de pourvoir à leur insertion sociale. Les cadres sont la locomotive qui tire le train. Nous pensons modestement devoir faire notre part, et c'est à cela que nous nous attelons. C'est tout cela mis ensemble qui donne finalement le développement d'une région. En tant que cadre de Kani, je travaille au développement de mon département et de ma région.

Revenons à la Sotra. Comment se porte votre entreprise ?

La meilleure réponse que je puisse vous donner, c'est qu'en l'espace d'un mois, la Sotra a reçu deux grandes distinctions. Nous avons d'abord reçu le Prix de la mobilité urbaine décerné par le Marché Africain des Transports de l'Afrique de l'Ouest le 14 novembre dernier. Nous avons ensuite reçu l'Oscar des Oscars du Conseil International des Managers Africains, le 7 décembre dernier. Ces prix couronnent en réalité les efforts du Président de la République et du gouvernement du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Depuis 2017, la Sotra reçoit régulièrement 500 autobus neufs, comme prévu par le Chef de l'État. Elle disposera fin 2020 de 2000 autobus neufs. Pour l'heure, avec plus 1000 autobus en ligne, elle transporte un peu plus de 800 mille voyageurs par jour et impacte considérablement la mobilité des populations. Par ailleurs, notre entreprise est à l'ère du numérique depuis deux ans déjà, avec une nouvelle billettique, face visible du projet e-transport qui entend digitaliser notre sys-

tème d'exploitation, renforcer l'information voyageur et moderniser la collecte de nos recettes. La Sotra est également de plain-pied dans le transport durable avec l'introduction du bus à gaz dans son parc autobus. Enfin, nous venons d'exposer dans le cadre du Salon de l'Automobile d'Abidjan, le prototype d'un minibus monté par les agents de Sotra Industries, unité industrielle de la Sotra. Dans quelques petites semaines, nous commencerons la production de 500 unités par an, dans le cadre d'un partenariat avec le constructeur Iveco. Tous ces éléments confirment la bonne santé de notre entreprise et son ambition d'être une des faces visibles de l'émergence de notre pays.

Des vœux pour l'année 2020 ?

Pour l'année 2020, je formule pour tous les Ivoiriens, mes vœux de santé, de prospérité et de longévité. Je souhaite qu'il y ait une amélioration significative dans nos conditions de vie respectives. Pour Kani et le Worodougou, je souhaite une parfaite entente entre les fils de la région. Que le Très Haut ait sa main sur nous. Qu'il nous protège de la division, de la haine et de la rancune. Qu'il nous oriente tous à œuvrer pour la cohésion sociale. Enfin pour la Côte d'Ivoire, je note, comme tous, que depuis l'avènement du Président Alassane Ouattara, notre pays a renoué avec la paix et s'est inscrit résolument dans la voie du développement. Que 2020, année électorale, ne nous fasse pas oublier le devoir que nous avons tous vis-à-vis de la mère patrie : «Être un modèle de l'espérance promise à l'humanité, en forgeant unis dans la foi nouvelle, le pays de la vraie fraternité». Consolidons nos acquis et faisons véritablement de la paix, notre seconde religion comme nous l'a enseigné le Président Houphouët-Boigny ■

RÉALISÉE PAR ASSI AMEEDÉ

“ En l'espace d'un mois, la Sotra a reçu deux grandes distinctions. Nous avons d'abord reçu le Prix de la mobilité urbaine décerné par le Marché Africain des Transports de l'Afrique de l'Ouest le 14 novembre dernier. Nous avons ensuite reçu l'Oscar des Oscars du Conseil International des Managers africains le 7 décembre dernier. ”

contribue au développement de nos départements et de nos régions. Ce qu'il faut retenir, c'est que c'est Kani, le Worodougou et la Côte d'Ivoire en définitive qui gagnent. C'est cela le plus important. Toutes ces actions s'inscrivent en effet dans le cadre du développe-

le développement d'une région et d'un pays.

Parlez-nous de Kani. Quelles sont vos ambitions pour cette circonscription ?

Nous avons plutôt une vision pour Kani. Notre vision, c'est d'agir conséquemment

l'émergence du Président de la République SEM Alassane Ouattara. Nous avons à cœur de faire progresser de façon considérable, le taux de scolarisation des jeunes filles et de réduire le taux de chômage de nos jeunes. Il nous faut agir pour rapprocher les soins de nos

Enseignement supérieur

L'université de Franche-Comté consacre Ramata Ly-Bakayoko

Une nouvelle distinction vient enrichir le palmarès déjà prestigieux du Professeur Ramata Ly-Bakayoko, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Confirmant que cette intellectuelle altruiste est une sommité du monde universitaire.

Les insignes de docteur Honoris Causa scintillent désormais sur sa toge verte. Ce vendredi 13 décembre 2019, au cœur de la ville natale de Victor Hugo, Ramata Ly-Bakayoko apparaît comme un phare, pour attirer et guider les femmes vers les rives du savoir. L'instant est solennel. Les mots sont choisis et chargés d'admiration pour paver le parcours « d'une femme humaniste, engagée dans l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la lutte contre les violences faites aux femmes, l'éducation, l'avenir des jeunes, la culture », selon les mots du président de l'université de Franche-Comté, Jacques Bahi. « Cette distinction n'est pas seulement un hommage à l'importance des progrès que votre pays vous doit. C'est un appel à amplifier les moyens de la solidarité internationale que ces progrès réclament et justifient », explique Jacques Bahi. Des actions menées et des progrès réalisés, il en a été longuement question au cours de cette cérémonie qui a réuni une centaine de personnes: universitaires, parents et amis de la ministre ivoirienne dans cette université vieille de 600 ans. Le président de l'université a choisi de s'arrêter sur le Pôle scientifique et d'innovation de l'université Félix Houphouët-Boigny qui a été un projet majeur réalisé par l'ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce pôle comprend, entre autres, une unité pilote de recherche et de production de bio-pesticides pour l'agriculture durable, une unité pilote de développement et de production de phyto-médicaments et un centre régional d'innovation et d'incubation. C'est au Pôle scientifique que l'on trouve également le Programme WAVE (Ndr programme West african virus epidemiology) qui lutte contre les maladies infectieuses, qui affectent les plantes à racines et tubercules, principalement le manioc, dans les régions d'Afrique de l'Ouest et du centre, pour en garantir une production durable. Tous ces programmes font un clin d'œil réussi à l'exigence de développement durable. « Médecin par vocation, vous avez clairement compris par intuition, raison et expérience que les questions de santé publique ne peuvent être



Professeur Ramata Ly-Bakayoko (à gauche), une fierté nationale. (PHOTOS: DR)

traitées sans agir en même temps sur les conditions de production, l'organisation de l'habitat et la protection de l'environnement». En Ramata Ly-Bakayoko, le président de l'université de Franche-Comté à Besançon a salué la volonté persévérante, la recherche au service de la population et spécifiquement des femmes dont le travail assure au moins les 2/3 de la production alimentaire. Ce sont autant de qualités qui ont fait de sa cooptation un choix évident. C'est donc une femme à l'intelligence altruiste que l'université de Franche-Comté a souhaité associer à sa communauté de destin pour bâtir la maison commune où les femmes, particulièrement les Africaines doivent entrer par la grande porte. Ramata Ly-Bakayoko, a relevé Jacques Bahi, est de la trempe des femmes qui donnent aux Africaines une nouvelle maison dans laquelle elles ne sont pas des étrangères simplement de passage. « Son engagement précoce dans les responsabilités académiques puis la vie publique envoie un message fort à toutes les femmes. Tous nous connaissons l'importance de ces parcours professionnels exemplaires pour encourager de jeunes femmes à s'engager dans des études longues, dans des cursus exigeants », a renchéri Macha Woronoff-Lemsi, professeur des universités et praticien hospitalier, vice-présidente du conseil d'administration de

l'université de Franche-Comté. Le Pr Ramata Ly-Bakayoko, elle, a accueilli cette distinction avec émotion et humilité. Rappelant que « l'éclosion des valeurs que nous avons en partage dans l'espace francophone, notamment l'éducation, la

formation, la recherche, la diversité culturelle et linguistique, le genre, les droits de l'homme, la paix, l'avenir des jeunes, la culture, l'égalité entre l'homme et la femme, la violence faite aux femmes a été, sans aucun doute, déterminante pour notre coop-

tion». Et de poursuivre que « sous l'autorité du Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, le gouvernement, conduit par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a su construire un environnement propice à la promotion des-

dités valeurs. En nous décernant le grade de Docteur Honoris Causa, l'Université de Franche-Comté a reconnu, d'une certaine façon, la qualité du travail accompli par les dirigeants de notre pays. C'est cet environnement qui a rendu possible et tangible le résultat des efforts que nous avons déployés tout au long de notre carrière professionnelle. C'est pourquoi, il nous plaît de témoigner notre gratitude à la prestigieuse université de Franche-Comté, à son président et à toute son équipe pour leur heureuse initiative qui, par-delà notre personne, honore notre pays, ses plus hautes autorités, la communauté universitaire nationale », a dit la récipiendaire. Créé en 1918, le titre honorifique de Docteur Honoris Causa est considéré comme l'une des plus prestigieuses distinctions décernées par les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche. Il permet à une université de souligner l'œuvre d'une personnalité étrangère éminente ou son implication dans une communauté. ■

BLEDSON MATHIEU

Infrastructure sanitaire Le Chr de Yamoussoukro inauguré aujourd'hui

Le Centre hospitalier régional (Chr) de Yamoussoukro sera inauguré aujourd'hui, après le Conseil des ministres qui a lieu ce matin, dans la capitale du Bélier. Les membres du gouvernement, avec à leur tête le Président de la République, Alassane Ouattara, vont visiter le site entièrement réhabilité. Le circuit de la visite, selon la directrice du Chr, Dr Justine Assié Koffi, se présente comme suit: le laboratoire, la radiologie imagerie médicale, le bloc obstétrical et la maternité. Créé en décembre 1972, le Chr de Yamoussoukro a une superficie d'un hectare et demi et dispose de 18 bâtiments de type pavillonnaire composant la direction, l'administration et plusieurs services. L'hôpital est aujourd'hui une référence dans la région du Bélier, étant la plus grande structure sanitaire de la localité. Situé en face du grand marché de la ville, le Chr couvrait une population estimée à plus de 391 117 habitants en 2016, selon la direction



Une vue du Chr de la capitale politique.

départementale de la Santé et de l'Hygiène publique. La réhabilitation de l'ensemble des services et la dotation d'équipements performants lui ont donné un nouveau souffle. Les patients ont désormais la possibilité de faire un scanner sur place. L'hôpital comprend, entre autres, une salle d'échographie générale, une salle d'échographie doppler, une

salle de radiologie, un radiographe mobile, une salle de mammographie en attente d'équipement et une salle de scanner. Quant au cabinet dentaire, il a bénéficié d'une seconde salle de consultation ainsi que de nouveaux équipements. Notamment deux fauteuils dentaires, deux radios dentaires, deux développuses. Le laboratoire a été entièrement rénové et pourvu

de nouveaux équipements. La pharmacie également. Quant à la médecine d'hospitalisation, elle compte, désormais, en plus des salles ordinaires de quatre lits, cinq chambres de catégorie avec des lits plus grands et des tables de chevet qui respectent les normes internationales. ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ
(SERCOM)

Lutte contre les médicaments de rue Aka Aouélé saisit 4 tonnes de faux médicaments

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique est encore, une fois, descendu, hier, sur le terrain au marché de Roxy, dans la commune d'Adjamé.

Celui qu'on pourrait appeler, sans se tromper, le vagabond de la santé en Côte d'Ivoire, a encore fait parler positivement de lui, hier matin. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, très tôt dans la matinée, a conduit une opération de démantèlement d'un réseau de faux médicaments dans le mythique marché de Roxy dans la commune d'Adjamé. Environ 4 tonnes des produits de la mort ont été saisies dans deux magasins de stockage qui étaient dans le viseur de la police des stupéfiants et des drogues. Le butin est composé de plusieurs variétés de médicaments, d'antitussifs, de terpones, des médicaments à base de fer ainsi que de plusieurs types de comprimés. Cette importante saisie a été possible grâce à la parfaite collaboration entre la direction de la pharmacie, du médicament et du laboratoire, l'équipe du commissaire Touré Mabonga, directrice de la police des stupéfiants et des drogues, le directeur des services de



Le ministre Aka Aouélé conduit lui-même l'opération de traque des vendeuses de faux médicaments. PH: DR)

santé de la police nationale, le commissaire médecin Nambala Touré Benjamin et plusieurs unités de la police nationale, notamment la Crs1 et 2, la Bae, des éléments du 3e arrondissement d'Adjamé, du District 4 ainsi que des éléments de la Gmi. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique qui ne voulant pas rater une seule étape de cette opération, est

resté du début jusqu'à la fin. « Nous avons été saisis par le Directeur des services de la santé de la police nationale qui est venu ce matin avec le ministre de la Santé pour s'enquérir de l'état des médicaments sur le marché de Roxy. Nous avons fait des visites qui ont abouti à des saisies de faux médicaments en présence de monsieur le ministre de la Santé lui-même.

Nous avons ciblé deux magasins de stockage, l'un sous le préau et l'autre en dehors », explique le commissaire principal, Touré Mabonga, directrice de la police des stupéfiants et des drogues, principal artisan de la phase pratique de l'opération. Malgré le bilan satisfaisant, le commissaire Nambala tire la sonnette d'alarme du phénomène des faux médicaments. « Après quelques passages, on avait estimé que l'ampleur de ce phénomène baisserait un peu. Mais ce matin, nous nous rendons compte que beaucoup reste à faire. Nous pensons qu'il faut combattre ce mal en permanence de façon quotidienne », estime le directeur des services de santé de la police nationale. Le ministre Aka Aouélé, pour sa part, a félicité les différentes équipes et promis de répéter les actions de répression contre les vendeurs des médicaments de la mort. L'opération d'hier n'a malheureusement pas permis l'arrestation des présumés trafiquants. ■

MARC YEVOU

Violence à l'école Le ministère de l'Éducation nationale sensibilise



Les autorités politiques et administratives de Gohitafia impliquées dans la campagne de sensibilisation.

Kouyaté Abdoulaye, chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle s'en prend aux parents d'élèves. Lors d'une cérémonie samedi 14 décembre dernier, à Gohounfla, village situé dans la sous-préfecture de Gohitafia, il a dénoncé le comportement des élèves, mais aussi celui des parents d'élèves qui, pour lui, vont contre la politique de scolarisation obligatoire initiée par le Chef de l'État.

« La politique de scolarisation obligatoire initiée par l'État est de permettre à tous les enfants de 6 à 15 ans d'aller à l'école pour recevoir une formation de qualité et solide. Mais aujourd'hui, ce à quoi on assiste, c'est que les enfants ne suivent pas cette voie. Ils mettent eux-mêmes un frein à leur réussite. La preuve, depuis quelques années, ils se donnent des dates de congés qui sont différents des dates officielles. Ce qui veut dire qu'ils ne respectent pas les congés scolaires », a-t-il déploré.

Pour lui, le programme établi par le ministère de l'Éducation nationale, qui vise à donner une éducation solide aux enfants, est basé sur une progression c'est-à-dire le respect du quantum horaire. « Tant que le quantum horaire n'est pas respecté, les élèves ne peuvent pas valablement faire des études solides pour être bien évalués en fin d'année », a-t-il affirmé. Avant d'engager les chefs de canton, le corps préfectoral et les parents d'élèves à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants, car dit-il, la famille est la première école de l'enfant. « C'est à ce prix qu'on pourra avoir de bons résultats en fin d'année. L'objectif d'un parent, c'est que demain ses enfants puissent prendre la relève et non les

voir devenir des vagabonds », a-t-il soutenu. Par ailleurs, le collaborateur de Kandia Camara a salué et remercié le donateur du collège de proximité, en l'occurrence Gomi Bi, cadre de la localité, à l'issue de l'inauguration de cet établissement. Un don qui, pour le député de Lakota, entre dans le cadre de la politique de scolarisation obligatoire, initiée par l'État, qui construit par an plus de 189 collèges et lycées, ce, depuis 2011. Ce qui permet de résoudre plusieurs situations auxquelles les élèves sont confrontés. Notamment, le rapprochement de l'institution scolaire des populations ; la soustraction de la misère dans laquelle ils sont très souvent exposés quand ils sont dans les villes lointaines pour poursuivre leurs études, la protection des jeunes filles qui, en restant dans l'environnement familial, sont préservées des grossesses en milieu scolaire. Abdoulaye Kouyaté a, en outre, invité les élèves de ce collège à éviter toute forme de violence. L'émissaire de la ministre Kandia Camara avait à ses côtés le Secrétaire d'État, Épiphane Zoro

Celui-ci s'est dit satisfait de la politique de scolarisation obligatoire qui a un impact direct sur le quotidien de la population. « Le programme de collèges de proximité est en train de soulager bon nombre de parents d'élèves dans la région avec plusieurs réalisations d'infrastructures scolaires », s'est-il réjoui. C'est plus de 50 millions de nos francs que Gomi Bi, cadre de Gohounfla, a injecté dans la construction de ce collège de proximité. Rappelons que le phénomène des congés anticipés, qui a démarré depuis début décembre, a entraîné, à ce jour, la mort de trois élèves. ■

CASIMIR DJEZO

Éducation

Sephis offre une bibliothèque à l'EPP de Blockhauss

L'École primaire publique (Epp) de Blockhauss vient de bénéficier d'une bibliothèque flambant neuve. Ce don est une action de l'association Sephis. La cérémonie d'inauguration de cette bibliothèque a eu lieu ce samedi 14 décembre 2019 à l'Epp Blockhauss 2, à Abidjan-Cocody. Au nom de l'inspecteur de l'enseignement préscolaire et primaire (Iepp), Sidibé Yacouba, Djédjé Eric a remercié la structure pour cet acte en faveur des enfants. « Avoir une bibliothèque au sein de cette école est une aubaine, merci pour cette générosité », a-t-il indiqué. Le directeur de l'Epp Blockhauss 2, Sanogo Daouda, a également salué cette association pour l'ouverture de cette salle qui offrira un énorme savoir aux enfants. Il a mis en exergue les bienfaits de la lecture. « La lecture est la mère des sciences, un peuple qui ne lit pas n'est pas curieux, un peuple qui n'est pas curieux n'apprend



Donateurs et bénéficiaires, heureux pour ces moments de partage

pas, un peuple qui n'apprend pas ne se développe pas », a déclaré M. Sanogo. Pour lui, l'objectif majeur d'une bibliothèque est de mettre le savoir à la portée de tous. La lecture, souligne-t-il, permet de répondre à la soif du savoir. « L'inauguration d'une bibliothèque est pour nous un moment fort. Car, elle est synonyme de l'accès pour tous

à la lecture. L'aménagement de cette salle vient compléter les actions que nos partenaires ont bien voulu réaliser pour le bien-être des élèves », a affirmé Sanogo Daouda. Quant à la représentante des élèves, Tanoh Lynsay, elle s'est réjoui de recevoir cette bibliothèque. Car, selon elle, grâce aux livres, les élèves pourront améliorer leur voca-

bulaire. « Vous venez de nous ouvrir la porte du succès », dit-elle. La présidente de Sephis, Sephora Kodjo Kouassi, a rappelé l'une des priorités de son organisation : celle de l'éducation. « Nous croyons que les livres sont des portes », a-t-elle poursuivi. Elle a émis le vœu de voir les enfants s'attacher à la lecture. « Nous partirons nous ces livres resteront. Nous croyons que le secret de l'avenir de ces enfants se trouve dans les livres », note Sephora Kodjo. Le directeur Sanogo Daouda a promis de faire bon usage de ces ouvrages invitant les enfants à visiter la bibliothèque. L'association Sephis a, au cours de cette cérémonie, célébré un autre événement, celui de son 10e anniversaire. Cette organisation lutte pour l'amélioration des conditions de vie notamment des personnes jugées minoritaires, des femmes et bien d'autres. ■

MARIE-ANGE AKPA

Projet Ecoter

23 milliards de Fcfa pour le développement des territoires ruraux

Le Projet d'appui au développement économique et écologique des territoires ruraux dénommé (Projet Ecoter) a été officiellement lancé, en présence du ministre Sidiki Diakité.

Le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité, a présidé, le 16 décembre, à l'auditorium de la Primature au Plateau, la cérémonie de lancement officiel du Projet d'appui au développement économique et écologique des territoires ruraux dénommé Projet Ecoter. Et ce, en présence des représentants des Partenaires techniques et financiers (Ptf) ainsi que des représentants de plusieurs ministères ivoiriens impliqués dans le projet. Financé à hauteur de 23 milliards de Fcfa, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'exécution du 2e Contrat de désendettement et de développement (C2d) signé entre la France et la Côte d'Ivoire, le 3 décembre 2014.

Le ministre Sidiki Diakité a fait l'état des lieux de la fructueuse coopération économique entre la Côte d'Ivoire et la France. Avant d'insister sur le fait que ce projet vise à « contribuer considérablement à la promotion du développement local ainsi qu'à la réduction de la pauvreté dans notre



Le ministre Sidiki Diakité (au centre) avec les parties prenantes du projet Ecoter. (PH: DR)

pays, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations dans huit régions ciblées ». À savoir, le Bafing, le Béré, le Bounkani, le Cavally, le Gontougo, le Guémon, le Tonkpi et le Worodougou.

Mieux, poursuit le ministre, « ce projet offre une nouvelle perspective de l'évolution des processus de décentralisation et d'auto-nomisation des collectivités territoriales ».

Abondant dans son sens,

le représentant du directeur de l'Agence française de développement (Afd) a salué la mise en œuvre du projet, d'autant plus qu'il vise à accompagner la politique de décentralisation dans les zones rurales.

« Ecoter visera à renforcer la gouvernance territoriale inclusive, le dialogue politique et la planification concertée du développement », a-t-il expliqué. De son côté, Dr Aka Aouélé, président de l'Assem-

blée des régions et Districts de Côte d'Ivoire (Ardci), par ailleurs ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a exprimé sa gratitude à la France pour sa constante sollicitude à l'égard de la Côte d'Ivoire et, surtout, pour son appui financier et sa forte implication dans la conception et la mise en œuvre du projet. Pour Aka Aouélé, s'il est vrai que les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle majeur dans la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'inclusion économique et financière, il n'en demeure pas moins qu'elles font face à des contraintes majeures. À savoir, les difficultés de mobilisation de ressources financières additionnelles pour la mise en œuvre de projets de développement en faveur des populations. C'est pourquoi il a salué la mise en œuvre du projet. Qui, selon lui, est une bouffée d'oxygène pour le financement d'initiatives pilotes de promotion économique des territoires et d'insertion durable des jeunes et des femmes ■

ÉMELINE P. AMANGOUA

Port autonome d'Abidjan

Des transporteurs dénoncent une concurrence déloyale

Des transporteurs ivoiriens craignent pour le devenir de leurs entreprises. Réunis au sein de l'Association des transporteurs de matières premières et de produits finis (Atmptf), ils l'ont fait savoir, hier, à l'hôtel Azalai à Marcory, devant Ibrahim Diaby, directeur général du Haut conseil du patronat des entreprises de transport routier de Côte d'Ivoire. « Nous sommes victimes d'une concurrence déloyale au port d'Abidjan. Des industriels recourent à des camions non immatriculés en Côte d'Ivoire, et donc étrangers, pour décharger leurs navires. En plus, ces mêmes camions font du transport de marchandises et autres



Ibrahim Diaby (au micro) a assuré l'Atmptf de son soutien. (PH: DR)

produits cimentiers à l'intérieur et à l'extérieur du port », a informé Yao Loukou, président de ladite

association. Il ajoute que cette situation a conduit à la mise sur pied de l'association qu'il dirige et qui a

pour rôle de défendre les intérêts de ses membres. A l'en croire, les camions venus de pays étrangers

« tuent le marché » et font peser de graves menaces sur les emplois. « Nous voulons nous affilier à la grande faillière des transporteurs de Côte d'Ivoire qu'est le Haut conseil du patronat des entreprises de transport routier, afin de combattre efficacement ce phénomène qui fragilise nos entreprises », a-t-il indiqué.

Soulignant que les textes communautaires (Uemoa, Cedeao) n'autorisent pas un véhicule immatriculé en Côte d'Ivoire à faire du transport de personnes ou de marchandises entre deux villes ou localités d'un pays de l'hinterland, Ibrahim Diaby, directeur général du Haut conseil du patronat des entreprises de transport routier

de Côte d'Ivoire, a assuré cette association de son soutien. « Le transport n'a pas de nationalité. Tout le monde peut entreprendre dans le secteur des transports, mais il faut le faire selon les dispositions légales en vigueur », a-t-il martelé. Ibrahim Diaby a appelé les transporteurs dont les véhicules ne seraient pas immatriculés et qui font le transport de marchandises à l'intérieur de la ville d'Abidjan et entre plusieurs villes du pays à cesser leurs activités. Il a, par ailleurs, invité les transporteurs à se montrer solidaires les uns envers les autres pour venir à bout des difficultés qu'ils rencontrent ■

FRANCIS KOUAMÉ

2^e Conférence d'Afrique francophone sur les données ouvertes (Cafdo) Le gouvernement est engagé dans une gestion transparente des affaires publiques

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a représenté le Premier ministre à l'ouverture de la deuxième édition de la Cafdo, hier, à l'hôtel Palm Club.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, s'est exprimé à nouveau hier sur l'engagement des hautes autorités du pays à gérer les affaires publiques dans la plus grande transparence. « L'organisation de cette conférence ici, à Abidjan, est à la fois un honneur et un signal fort pour la poursuite des initiatives visant à promouvoir la transparence et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques », a-t-il déclaré. Il intervenait, au nom du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, parrain, à la 2^e Conférence d'Afrique francophone sur les données ouvertes (Cafdo), qui se tient depuis mardi à l'hôtel Palm club à Cocomy. Souleymane Diarrassouba a rappelé les actions fortes posées par le gouvernement dans le sens de la promotion de la transparence. Entre autres, l'adhésion de



Les officiels, les membres de l'organisation et quelques participants à la conférence après la cérémonie d'ouverture. (PH: DR)

la Côte d'Ivoire, en octobre 2015, à l'initiative Open government partnership (Partenariat pour un gouvernement ouvert, Ndlr), la création du portail data.

gouv.ci et du site officiel du gouvernement www.gouv.ci. « La Côte d'Ivoire fait donc partie des pays ouverts et transparents en matière de gouvernance publique, avec l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action national 2016-2018, suivi de celui de 2018-2020 qui est en cours de mise en œuvre avec l'ensemble des ministères et structures publiques ainsi que les autres acteurs concernés », a-t-il ajouté. La Cafdo 2019 se tient sur 72 heures. Elle rassemble au moins 400 participants

issus de plusieurs secteurs allant des décideurs aux planificateurs et aux étudiants, y compris des agences du système des Nations unies et des membres du corps diplomatique. Selon son président, Malick Tapsoba, cette édition vise à amener les dirigeants africains à promouvoir davantage les données ouvertes. « Il faut passer des principes à l'action. Nous produisons beaucoup de données dans nos ministères et institutions pour des besoins de prise de décisions ou pour monter des projets. Mais après, la population a des difficultés à avoir accès à ces données qui sont souvent utiles pour elles. Une donnée est toujours utile, quels que soient son âge, son origine. Ça peut aider à créer des services à valeur ajoutée », a-t-il expliqué.

La première édition de la Cafdo, en 2017, à Ouagadougou, à en croire Malick Tapsoba, avait débouché sur l'élaboration de quatre grands projets nationaux qui sont mis en œuvre dans quatre pays ouest-africains, avec l'appui financier de la Conférence. Il est question, aujourd'hui, de réfléchir à étendre ces projets à tous les pays membres de la Cafdo et à renforcer la communauté d'Afrique francophone sur les données ouvertes, afin qu'elle soit mieux organisée, résiliente et inspire confiance ■

Faustin Éhouman

Secteur de la pêche Les femmes du débarcadère de Locodjro lancent une foire aux poissons

Le point de débarquement de pêche Mohamed VI de Locodjro, encore appelé le débarcadère de Locodjro, abritera, du 20 au 30 décembre prochain, une journée portes ouvertes couplée d'une foire aux poissons. Initiée par l'Union des sociétés coopératives des femmes de la pêche et assimilées de Côte d'Ivoire (Uscofep-CI), cette foire, la première du genre, a pour objectif, selon Dion Micheline, la présidente, de montrer aux populations abidjanaises, et particulièrement aux acteurs du secteur de la pêche, que le débarcadère de Locodjro fonctionne bel et bien depuis son ouverture. « Il s'agit également de permettre aux populations de découvrir et se familiariser avec les activités de pêche, le fonctionnement du débarcadère, les types de poissons, les différents mets que l'on peut confectionner avec le poisson. Mais aussi



Dion Micheline, présidente de l'union des sociétés coopératives des femmes de la pêche et assimilées de Côte d'Ivoire. (PH: DR)

de leur permettre de découvrir les différentes qualités de poissons vendus dans ce débarcadère », a-t-elle souligné au cours d'une conférence de presse tenue hier (mardi 17 décembre), au débarcadère.

Elle a, en outre, invité la population dans son ensemble à prendre part massivement à cette foire. Selon la présidente de l'Uscofep-CI, outre le poisson, bien d'autres produits de mer seront présen-

tés. Elle a également indiqué que plusieurs départements ministériels et personnalités diplomatiques seront représentés à cet événement qui se veut grandiose. À l'en croire, le débarcadère de Locodjro fonctionne depuis son inauguration en novembre 2017. « C'est vrai qu'au début, l'exploitation était timide, mais au fil du temps, les choses rentrent dans l'ordre. De plus en plus, il y a des débarquements de poissons au débarcadère. Nous recevons plusieurs variétés de poissons. Nous espérons que d'ici quelques années, tous les débarcadères anarchiques disparaîtront », a-t-elle poursuivi. Des panels sur diverses problématiques sont également prévus au cours de ces 10 jours de festivités, selon la présidente de l'Uscofep-CI. ■

CASIMIR DJEZOU

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la Commune de Port Bouët a l'honneur de porter à la connaissance de la population qu'à la requête du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de quinze (15) jours ouvrables allant du 16 décembre 2019 au 07 janvier 2020 est ouverte dans les locaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive d'une parcelle de 07 ha 97 a 31 ca, sise à Port Bouët, Commune de Port Bouët, formulée par Monsieur VA GUE MAMA DOU, cell : 07 07 08 33, conformément au plan ci-joint et selon son exactitude.

Monsieur TANO OI TANO Nicolas, Sous-Directeur à la Direction des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°943/MPB/SG du 16 décembre 2019 de Monsieur le Maire, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, et aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques ou un registre est ouvert à cet effet.

Abidjan, le 16 décembre 2019

Le Maire
EMMOU ACKA G. Silvestre

Ape intérimaire Côte d'Ivoire- Union européenne Une bonne nouvelle pour les entreprises

Jobst Von Kirchmann, l'ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, s'est prononcé sur cet accord de partenariat lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre de la célébration des 10 ans de la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (Eurocham).

La Côte d'Ivoire et l'Union européenne ont signé un accord de partenariat économique intérimaire, le 9 décembre, à Abidjan. Cette convention donne accès de certains produits aux marchés respectifs des deux entités. Jobst Von Kirchmann, l'ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, a rappelé quelques avantages de cet accord lors de la conférence de presse qu'il a animée le 12 décembre, au Sofitel Hôtel Ivoire, à l'occasion de la célébration des 10 ans de la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (Eurocham). Devant un parterre d'hommes d'affaires européens, Jobst Von Kirchmann a notamment indiqué qu'il s'agit d'« une bonne nouvelle pour

les entreprises ». Grâce à cet accord, 1 155 produits européens bénéficieront de la libéralisation tarifaire et pourront franchir le marché ivoirien sans être soumis à une taxe douanière. Les entreprises européennes en Côte d'Ivoire se portent bien. «Un bilan extrêmement positif», a dit Marc Alberola, président de l'Eurocham, qui présentait le bilan des 10 ans d'existence de cette Chambre de commerce européenne. Marc Alberola a rappelé quelques chiffres : les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et l'Ue représentent 30% du Pib national, soit environ 5 mille milliards de FCfa. Il s'est félicité également des bonnes perspectives des relations entre les deux partenaires. L'un des axes importants



de la célébration des 10 ans de l'Eurocham a été la promotion du projet «S'investir ensemble» financé par l'Union européenne et exécuté conjointement par l'Eurocham, la Cgeci et l'Ugeci. « S'investir ensemble » a démarré en mai 2019. Il vise à contribuer au développement économique durable et inclusif de la Côte d'Ivoire et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes en favorisant le dialogue Etat-secteur privé, l'investissement et l'insertion professionnelle des jeunes. Créée en 2009, l'Eurocham a pour mission notamment de représenter la communauté d'affaires européenne en Côte d'Ivoire vis-à-vis des autorités publiques, des organisations corporatistes et des instances européennes ; de

faciliter le développement de l'activité des entreprises originaires de pays européens et de promouvoir les échanges industriels et commerciaux entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire ainsi que les investissements européens en Côte d'Ivoire ; de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et à l'usage des bonnes pratiques en matière d'éthique des affaires et de responsabilité sociale ; d'apporter une contribution à l'intégration économique de la sous-région et de mener des actions concrètes de plaidoyer et lobbying en soutien et défense des intérêts de ses membres, dans le cadre de leurs préoccupations spécifiques communes ■

DAVID YA

Lutte contre la déforestation et les changements climatiques Une Ong internationale s'installe à Abidjan

L'Ong internationale Nepton (Nature economy and people connected, Ndlr) a ouvert un bureau ivoirien à Abidjan. Cette entité légale nationale a été officiellement inaugurée le 11 décembre, à l'hôtel Azalal. Sandra Razanamandranto, la directrice régionale Afrique de l'organisation, a effectué le déplacement d'Abidjan pour

cette cérémonie. « Nous allons former et accompagner les équipes sur place, afin d'offrir un meilleur service à nos partenaires et clients qui ont toujours souhaité l'ouverture d'un bureau local. Nos activités se déroulaient depuis longtemps en Côte d'Ivoire, sans bureau local. On espère avoir une équipe bien formée sur place. Cela va renforcer notre proximité

avec nos clients et on aura un impact plus important », s'est-elle félicitée. L'Ong Nepton travaille sans but lucratif avec les entreprises, les coopératives agricoles, les petits exploitants, exportateurs, acheteurs, les organisations et les gouvernements à élaborer des solutions aux grands défis mondiaux tels que la déforestation et le changement

climatique, avec un accent particulier sur les produits forestiers et à fort impact climatique, ainsi que les secteurs connexes tels que le tourisme. L'organisation fait la certification sur le plan mondial dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture, du bois, de la biomasse, du tourisme. Elle met également en œuvre des projets axés sur

la légalité du bois, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles. Enfin, elle offre des services d'assistance à un large éventail d'entreprises sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement agricole et forestière. Pour le directeur du bureau ivoirien, Georges Kouassi, il faut s'assurer que ce qui est utilisé provient de forêts du-

ramblement gérées. « On utilise du papier, des meubles et bien d'autres articles à base de bois. Il faut s'assurer que tout ça provient de forêts durablement gérées qui respectent les critères environnementaux et sociaux », a-t-il expliqué ■

FAUSTIN EHOUMAN

AVIS DE RECRUTEMENT

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
<https://ci.usembassy.gov/jobs>

Recherche les profils suivants :

**1. STRATEGIC CONTENT COORDINATOR ASSISTANT
(COMMUNITY MANAGER-DIGITAL PRODUCTION)**

Date de clôture : jeudi 26 décembre 2019

**2. PUBLIC ENGAGEMENT ASSISTANT
(EXPERIENTIAL LEARNING COORDINATOR)**

Date de clôture : dimanche 12 janvier 2020

Merci de consulter le site Internet de l'Ambassade :
<https://ci.usembassy.gov/jobs> pour plus d'informations.

IMPORTANT : La compétence linguistique des candidats sera vérifiée par un test d'anglais.

AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-préfet de Katiola porte à la connaissance du public qu'il est ouvert une Enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 13 décembre 2019 au 14 janvier 2020 inclus, au sujet de la demande d'une parcelle de quatre-vingt-dix-neuf virgule trente quatre (99,34) hectares, sise à N'Dana, S/P de Katiola, formulée par la Société Africa Mining Gold Sarl, en vue d'une exploitation minière semi-industrielle d'or.

Monsieur OUARTARA Pessouminan, Garde de Sous-préfecture (Mle 284 914-K), en service à la Sous-préfecture de Katiola, est nommé commissaire-enquêteur par décision N°04/SP-KLA du 12 décembre 2019 du Sous-préfet de Katiola. Il a qualité pour recevoir et enregistrer les accords, les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, dans un registre ouvert à cet effet dans les locaux de la Sous-préfecture.

Fait à Katiola, le 12 décembre 2019

KOUADIO N'GUESSAN
Sous-préfet

Tendance

BANQUE MONDIALE. Le troisième atelier technique annuel sur le Doing Business, organisé par le Groupe de la Banque mondiale et l'Autorité fédérale pour la compétitivité et la statistique (Fcsa) des Émirats arabes unis, s'est tenu, du 10 au 13 décembre, à Dubaï, selon un communiqué de l'institution financière publié le 16 décembre. Cette réunion est une plateforme de partage de connaissances réunissant des experts du Groupe de la Banque mondiale et des dirigeants des principales économies réformatrices du monde pour examiner les bonnes pratiques en matière de réforme de l'environnement des affaires. Le thème de l'édition de cette année était « L'aspiration mondiale à la croissance des entreprises et à la prospérité économique ». Quelque 400 participants de plus de 30 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient y assistaient.

Regard

La Côte d'Ivoire avance

La Côte d'Ivoire avance et avance bien. Depuis 2011, que de pas posés par le Président Ouattara et son équipe ! Le visage de la Côte d'Ivoire a changé de manière significative. L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise est une autre preuve de ce changement. Déjà, il joue son rôle, celui de décongestionner la circulation. Hier, quelques heures après l'inauguration de cet échangeur, nous l'avons emprunté. D'habitude, la voie qui mène du Plateau à Marcorry Zone 4, en passant par le carrefour Solibra, est toujours embouteillée. Hier, c'est quasiment en sifflotant et en poussant la chansonnette qu'on circulait sur cette voie. Alors les contempteurs et acrimoneux peuvent continuer leur jactance, le gouvernement ne doit pas se laisser distraire. Il faut plutôt qu'il se concentre sur son objectif, créer les conditions d'épanouissement de tous

PAR ÉTIENNE ABOUA

ceux qui vivent dans notre pays. Ceux qui crient que c'est un don du Japon et que le gouvernement n'a rien fait doivent savoir que les plus grands pays de ce monde ont eu besoin d'un coup de pouce pour être ce qu'ils sont aujourd'hui. Qu'ils relisent leurs manuels d'histoire et ils connaîtront le plan Marshall qui a permis à de nombreux pays européens de se remettre de la grande guerre de 1939 à 1945 et bien d'autres appuis qui ont transformé de nombreux États. La Côte d'Ivoire, qui est l'amie de tous et l'ennemie de personne, est ouverte à toutes propositions constructives dans le processus de développement amorcé depuis 2011. Nous demandons donc au gouvernement, si l'occasion se présente à nouveau, d'accepter sans hésiter ce genre de dons. Et de surtout ne pas écouter les jaloux qui veulent voir le Chef de l'État échouer. Avec Ouattara, la Côte d'Ivoire avance et avance. N'en déplaise...

Inauguration de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise (carrefour Solibra)
Alassane Ouattara : « Ce projet est une autre preuve tangible que notre pays avance et avance bien »

Après trois ans de travaux, l'ouvrage financé en grande partie par le pays du Soleil Levant a été mis en service, hier, par le Chef de l'État.

Le Président de la République, Alassane Ouattara, entouré de plusieurs membres du gouvernement et de représentants de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, a officiellement mis en service, hier, l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise (carrefour Solibra) dans la commune de Treichville. Cet ouvrage est le symbole « de l'excellente relation entre notre pays et la République du Japon », a rappelé le Chef de l'État à l'inauguration. « Ce projet est une autre preuve tangible du fait que notre pays avance et avance bien vers le développement », s'est-il félicité. « Le gouvernement continuera de travailler sans répit pour améliorer les conditions de vie des Ivoiriens et de toutes les populations de notre beau pays. Le défi est immense, les enjeux sont nombreux. Mais nous sommes sur la bonne voie. Aucune région de Côte d'Ivoire ne restera en marge de notre marche vers le développement », a rassuré Alassane Ouattara lors de cette cérémonie retransmise en direct à la télévision et la radio nationales. Ce projet de 32,5 milliards de FCfa (la Côte d'Ivoire a apporté un appui de 4,3 milliards) est un don du peuple japonais, annoncé en janvier 2014 lors de la visite officielle du Premier ministre, Shinzo Abe, à Abidjan. L'inauguration intervient après 36 mois de travaux réalisés dans le temps par Daiho corporation et le sous-traitant Razel-Bec. Tout en se réjouissant de la forte mobilisation des populations des communes directement bénéficiaires (Treichville et Marcorry), le Chef de l'État a traduit toute sa reconnaissance aux dirigeants japonais, avec à leur tête le Premier ministre Shinzo Abe, mais également à toute l'équipe gouvernementale pour la réussite de ce projet pour lequel une autre phase est prévue. Grâce aux nombreux efforts du gouvernement, avec ses partenaires techniques et financiers, la Côte d'Ivoire a enregistré une croissance économique annuelle avoisinant 8% en moyenne sur la période 2011-2018. La



En présence de plusieurs personnalités, le Président de la République a officiellement mis en service l'ouvrage. (PH: PORO DAGNOGO)

stabilité macroéconomique, quant à elle, s'est renforcée avec une inflation maîtrisée à moins de 2% par an et un endettement public contenu à moins de 50% du Pib. Tandis que l'effort d'investissement public et privé a connu un accroissement significatif pour atteindre 21% en 2018, rappelait le secrétaire général de la Présidence de la République, Patrick Achi, à la cérémonie de clôture de la Cgeci Acacemy, le 15 octobre. Le pays fait partie des sept pays à la plus forte croissance économique au monde et de ceux où le climat des affaires s'est le plus fortement amélioré, passant de la 177^e à la 122^e place, entre 2013 et 2019, soit une progression de 55 places, selon le classement Doing Business 2019 de la Banque mondiale. Le secteur privé dynamique représente 2/3 du total des investissements, 83% des emplois et contribue à 90% des ressources budgétaires de l'État.

Fluidité routière

Selon des études, ce carrefour, situé entre les com-

munes de Treichville et Marcorry et qui fait la jonction entre les zones Nord et Sud du district d'Abidjan (environ cinq millions d'habitants, dernier recensement 2014), enregistre, en moyenne, un trafic journalier de plus de 130 000 véhicules. Il fait partie de ces nœuds, sujets à d'énormes embouteillages dans la ville d'Abidjan, un véritable « goulot d'étranglement », a déploré le Président de la République. La mise en service de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise vient ainsi contribuer à améliorer la fluidité du trafic par la décongestion des boulevards Vge et de Gaulle et par la réduction du temps des usagers à ce carrefour. « Comme vous le savez, l'extension du réseau routier national constitue un pilier important dans la stratégie de développement économique de notre pays. A cet égard, l'amélioration de la mobilité urbaine à travers la construction des infrastructures de transport et la mise en place d'un système de transport multimodal intégré sont des axes privilégiés par le gouvernement », a rap-

lé le Président de la République. Rien que sur la période 2011-2016, au moins 2 000 milliards de FCfa avaient été investis dans les infrastructures routières. Comme le soutient Alassane Ouattara, de nombreux projets ont été lancés à travers tout le pays et d'autres vont suivre. Il s'agit, entre autres, des axes Bouna-Doropo, Bondiali-Odienné, Danané-Frontière Guinée, Divo-Guitry, Tiébissou-Didiévi, Kani-Boundiali, Mankono-Séguéla et de la route de Tiapoum. La voirie urbaine n'est pas en reste, comme en témoignent dans ce vaste programme d'investissements routiers, les travaux des 4^e et 5^e ponts, l'aménagement d'un giratoire au carrefour de l'Indénié, les travaux d'élargissement du boulevard de Marseille, la traversée de Bingerville et de la voie d'Abatta. L'intérieur du pays n'a également pas été oublié.

De grands chantiers en 2020 à Abidjan

En 2020, de nombreux chantiers liés aux infrastructures

routières devraient démarrer à Abidjan, selon le Chef de l'État. Les travaux de construction de trois échangeurs, financés, devraient démarrer sur le boulevard Mitterrand (Cocody) et un autre échangeur est prévu au carrefour Akwaba (Port-Bouët). À cela, s'ajouteront bientôt le démarrage des travaux des voies des sorties Est, route d'Adzopé et l'Ouest, route de Dabou et de la voie express de contournement d'Abidjan dénommée Y4. En outre, d'autres projets structurants visant à l'amélioration de la circulation dans le district autonome d'Abidjan seront lancés à court terme, annonce le Chef de l'État. Il s'agit notamment des deux projets de transport en commun que sont le métro et les Bus rapides de transport (Brt) qui vont permettre d'améliorer l'offre de transport public de masse et de stabiliser, à terme, la demande croissante en infrastructures ■

ANOH KOUAO

• Le 22° pont du Président Ouattara

Cet ouvrage représente le 22e pont important que vous mettez à la disposition de vos concitoyens, en huit années de gestion du pouvoir », a déclaré hier le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Amedé Kouakou, à la faveur de la cérémonie d'inauguration du pont de l'amitié ivoiro-japonaise. Au nombre de ces infrastructures, figure le 3e pont d'Abidjan. « Le 16 décembre 2016, le Président Alassane Ouattara procédait à l'inauguration du troisième pont d'Abidjan et du premier échangeur sur le boulevard Giscard d'Estaing. Heureux hasard ! Nous voici massivement réunis ici, autour du Président de la République, pour procéder à l'inauguration du deuxième échangeur sur le même boulevard », a-t-il fait remarquer. Il a, de ce fait, relevé le sens élevé d'homme d'État et de bâtisseur du Chef de l'État. « Permettez-moi de vous rendre un hommage appuyé et de saluer le sens élevé de l'État qui vous habite », a-t-il affirmé. Il a ajouté que la réalisation du nouvel échangeur trouve son sens dans

son engagement patriotique. « Cet engagement est la source de vos motivations et de votre inspiration qui vous permettent d'assumer avec courage et clairvoyance vos hautes fonctions à la tête de l'État », a-t-il indiqué. En outre, il a rendu également hommage au vice-Président Daniel Kablan Duncan, au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et au secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, qui l'a précédé à la tête de ce département ministériel. Pour le ministre Amedé Kouakou, il est indéniable que ces hautes personnalités ont donné le coup de fouet nécessaire, ainsi que « les bonnes dispositions » qui ont permis de faire avancer, comme il se doit, les travaux qui ont tenu dans les délais.

Au niveau des relations entre la Côte d'Ivoire et le Japon, il a salué l'excellente coopération entre les deux pays. Ainsi que ses artisans, dont les différents ambassadeurs japonais qui se sont succédés en Côte d'Ivoire. Le ministre Amedé n'a pas oublié l'Agence japonaise de coopération internationale



Le ministre Amedé Kouakou Koffi annonce le début des travaux de l'échangeur du carrefour de l'aéroport, pour le 1er semestre de 2020. (PH. PORO DAGNOGO)

(Jica), pion essentiel dans ce dispositif. « Cet ouvrage dont les travaux ont débuté le 16 novembre 2016, a été financé par l'État de Côte d'Ivoire et par un don du gouvernement japonais, par le biais de la Jica », a-t-il in-

diqué à juste titre.

Un 3° échangeur au carrefour de l'aéroport

Par ailleurs, il a félicité aussi toutes les entreprises qui sont intervenues dans la réalisation de l'ouvrage. Notamment le Bnetd, l'Agéroute, le Lbtp, etc. En ce qui concerne l'infrastructure, le ministre a indiqué qu'il s'agit d'un « échangeur de type Fly Over ». Il l'a décrit, en indiquant qu'il est composé de deux ponts en béton. « Un de 210 mètres de long, enjambant le carrefour en venant du pont de Gaulle, l'autre de 310 mètres de long, enjambe le carrefour de l'aéroport vers Treichville », a expliqué le ministre Amedé. Il a ensuite ajouté que les deux ouvrages prennent appui sur vingt piliers dont les fondations pénètrent à des profondeurs de trente mètres en moyenne.

Au niveau des caractéristiques relatives à la circulation, le ministre a indiqué que l'ouvrage « offre trois voies de circulation en section courante et deux voies à partir de la jonction des deux côtés ». Il a ajouté que la circulation sur les deux ou-

vrages se fait à sens unique. Au chapitre du financement, le ministre Amedé Kouakou a indiqué que le coût du projet s'élève à 32,5 milliards de Fcfa, « répartis entre la Jica, pour un montant de 28,2 milliards Ttc et l'État de Côte d'Ivoire, pour 4,3 milliards de Fcfa Ttc ». Pour le premier responsable des Infrastructures et des équipements routiers en Côte d'Ivoire, il va de soi que cet ouvrage contribuera fortement à améliorer le trafic routier dans la ville d'Abidjan. « Il va améliorer la fluidité du trafic par la décongestion du boulevard Valéry Giscard d'Estaing et le boulevard de Gaulle », au niveau du carrefour où il a été construit.

Par ailleurs, le ministre a annoncé avec beaucoup de bonheur, le début de la réalisation d'un troisième échangeur au carrefour de l'aéroport. Les travaux, a-t-il noté, vont démarrer dans le premier semestre de 2020. « Il est heureux que le gouvernement japonais a bien voulu accéder à notre requête », pour le financement de cet autre ouvrage, a souligné le ministre ■

MARCEL APPENA

Amichia François, maire de Treichville :

« Ce pont est une autre étoile de la constellation du 2° grand bâtisseur de Côte d'Ivoire »

Le maire de la commune de Treichville, Albert François Amichia, affirme que le Chef de l'État, Alassane Ouattara, est « le second grand bâtisseur » de la Côte d'Ivoire, après le premier Président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny. Dans son allocution pour exprimer le traditionnel Akwaba, au cours de la cérémonie d'inauguration du pont de l'amitié ivoiro-japonaise, il l'a clamé haut et fort. « Ce lundi 16 décembre 2019 consacre une étoile supplémentaire à la constellation du second grand bâtisseur de la Côte d'Ivoire, engagé sur la voie irréversible de l'émergence. Je veux parler du Dr Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire », a-t-il indiqué. Pour lui, en dotant la Côte d'Ivoire d'ouvrages d'enver-

gure, le Chef de l'État donne espoir aux Ivoiriens « Vous avez donné espoir au peuple ivoirien en repositionnant la Côte d'Ivoire dans le cercle très convoité des nations à économie croissante, depuis près de dix ans, à travers un programme de développement rigoureux et ambitieux », a-t-il soutenu. Selon le maire de Treichville, ce programme, s'il est en train de changer le visage de la Côte d'Ivoire, c'est parce que le Président Ouattara s'est entouré de ressources humaines dignes de conduire le pays à bon port. « Sous la houlette du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, chaque membre du gouvernement partage avec conviction votre vision avant-gardiste », a-t-il fait également savoir. Il a, à ce propos, salué l'esprit



d'équipe dont font partie les membres du gouvernement, en rappelant cette citation du père de la nation ivoirienne, Félix Houphouët-Boigny : « Hier on disait, je préférerais être le premier dans mon village, plutôt que le second à Rome. Aujourd'hui, je vous le dis, il vaut mieux être le millionième d'un ensemble solide, riche, écouté et respecté dans le monde, capable d'assurer par des moyens puissants le développement harmonieux, seul capable d'élever la condition humaine, que d'être le premier dans un état miséreux ». En assurant que l'actuel Chef de l'État, Alassane Ouattara, s'inscrit dans le droit fil des actions de développement d'Houphouët-Boigny, Albert François Amichia l'a assuré du soutien indéfectible des populations de sa commune,

partant de la Côte d'Ivoire. « Le pays a aujourd'hui fière allure. Nous vous le devons. Les populations de Treichville me chargent donc de vous assurer de leur indéfectible soutien. Nous sommes lucides en soutenant la trajectoire que vous avez prise », a dit le maire Amichia François. A propos de l'échangeur, il a salué « ce si bel ouvrage qu'est le pont de l'amitié ivoiro-japonaise ». Il a indiqué que c'est une profonde satisfaction pour « chaque Ivoirien de constater qu'il pourra circuler aisément à travers cet admirable ouvrage ». Le maire a ajouté, en outre, que des milliers d'Ivoiriens pourront alors conduire librement pour aller vaquer à leurs occupations. ■

M. APPENA

La deuxième phase du projet au 1^{er} semestre 2020

L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise, après une première phase inaugurée hier par le chef de l'État, devait connaître une autre. Tout comme le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou, Ishida Tatsunori, chargé d'affaires de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, a annoncé la bonne nouvelle. « Le Japon a approuvé le financement de la construction d'un passage supplémentaire de 25 milliards de FCfa », a

annoncé le diplomate. Les travaux de prolongement de ce projet financé, appelé « troisième bras », devraient démarrer dans le premier semestre 2020. « Une fois les travaux terminés, nous pourrions traverser le carrefour beaucoup plus rapidement », rassure Ishida Tatsunori.

Ce pont qui surplombera le pont implanté entre le boulevard de Gaulle et l'aéroport « drainera le trafic dans le sens aéroport-Treichville », explique le ministre de

l'Équipement et de l'Entretien routier. La sélection de l'entreprise qui sera chargée de la construction de ce « troisième bras » est en cours, selon le chargé d'affaires de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire.

Le Japon, qui entretient de bonnes relations avec la Côte d'Ivoire, va également financer la construction de trois échangeurs sur le boulevard Mitterrand (Cocody) pour lesquels les travaux vont démarrer dans le 1^{er} semestre 2020. « Le renfor-

cement de la connectivité, c'est-à-dire l'amélioration des infrastructures de transport, est l'un des facteurs importants pour renforcer la chaîne de valeur, promouvoir le commerce et revitaliser le secteur privé de la Côte d'Ivoire. J'ai la ferme conviction que ces projets renforceront davantage le rôle d'Abidjan en tant que hub de la sous-région », conclut Ishida Tatsunori ■

ANOAH KOUAO



Ishida Tatsunori, chargé d'affaires de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire. (PH : PORO DAGNOGO)

Les populations se prononcent

Bi Wassa Thomas (Chef central de la communauté Gouro de Marcory)

« Les problèmes de bouchon sont derrière nous »

Je suis venu assister à une très belle cérémonie. Je suis très content. Le carrefour Solibra causait pas mal de problèmes aux usagers, du fait des embouteillages. Avec le Pont de l'amitié ivoiro-japonaise, tous ces problèmes sont derrière nous. Je voudrais remercier le Président de la République, grâce à qui cet ouvrage a été réalisé. Je prie de toutes mes forces le Bon Dieu afin qu'il lui donne longue vie, pour voir se réaliser davantage sous son mandat de nombreux ou-



vrages en Côte d'Ivoire. Je voudrais, par ailleurs, interpellé les automobilistes, qui sont à la base de nombreux désagréments, il faut qu'ils

aient des comportements citoyens, se remettent en cause, pour conduire convenablement.

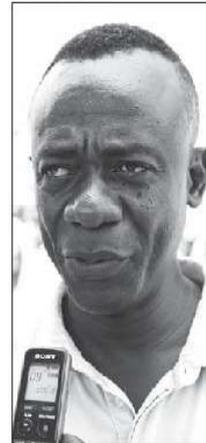
Mme Saré Fatoumata (Commerçante à Koumassi)

« Il donne un nouveau visage aux communes de Maroory et de Treichville ».

grâce aux infrastructures que la Côte d'Ivoire, tout comme les autres pays, pourra se développer. Ce pont va permettre de désengorger ce carrefour confronté constamment aux embouteillages. En réglant ce problème, c'est la population qui sort gagnante. Parce que désormais, nous arriverons plus vite sur nos différents lieux de travail. Nous n'allons plus accuser de retard. C'est bon de se doter d'infrastructures. Et il faut remercier le Chef de l'État pour sa vision de développer la Côte d'Ivoire en s'appuyant sur ce secteur. Mais, bien conduire relève de notre responsabilité. Ce que les chauffeurs apprennent dans les cours de conduite, ils doivent pouvoir le mettre en pratique. La discipline doit être de mise.



Je tiens à remercier le Président Alassane Ouattara, ainsi que le Premier ministre Amadou Gon, pour la simple raison que c'est grâce à eux que nous avons aujourd'hui ce pont et l'ensemble des infrastructures qui poussent comme des champignons en Côte d'Ivoire. Je suis très heureuse de prendre part à l'inauguration du pont de Treichville, une belle initiative qu'il faut louer et saluer à sa juste valeur. Ce pont va nous aider, nous les chauffeurs et les passagers qui sommes toujours coincés dans les embouteillages. Je suis montée sur le pont. Ce qui m'a émerveillé, c'est bien sûr l'ensemble de l'ouvrage, mais surtout le fait que les piétons et les engins à deux roues pourront circuler librement. Tout a été prévu. C'est un beau cadeau de Noël ■



On a rencontré d'énormes difficultés. Souvent, les bus que nous utilisons passent deux heures de temps dans les bouchons. Par la grâce du Président Alassane qui a permis la construction de ce pont, nous sommes sûrs qu'on n'aura plus d'embouteillages à cet endroit. Nos calvaires vont prendre fin. Le pont, lui, est une merveille. Il est beau. Je me réjouis de ce beau cadeau du Président Ouattara qui donne vraiment un nouveau visage à la fois à Maroory et Treichville.

Albert Ekambi (Président d'Ong)

« C'est la population qui sort gagnante »

C'est un autre bon point du Président Alassane Ouattara. Car, nous avons besoin d'infrastructures de cette qualité dans nos pays. C'est

Sara Diakité (présidente communale Rhdp de la jeunesse féminine de Koumassi)

« Une initiative qu'il faut saluer à sa juste valeur ».

Propos recueillis par MARCEL APPENA

Nanan Kobenan Manzan (président des collectifs des chefs de la commune de Port-Bouët)

« L'ouvrage va permettre de décongestionner la circulation ».

C'est avec beaucoup de fierté que je suis venu participer à l'inauguration du nouveau pont. C'est un très bel ouvrage, c'est un joli pont qui donne fière allure à Treichville, Marcory et tout le District d'Abidjan. J'encourage le Président Alassane Ouattara à mettre tout en œuvre pour doter la Côte d'Ivoire des infrastructures d'envergure qu'il faut. Je réside dans la commune de Port-Bouët. Il y avait régulièrement des embouteillages sur le boulevard Giscard d'Estaing. Ma conviction après avoir vu ce pont, c'est que les bouchons vont consi-



dérablement diminuer. Car, à mon sens, l'ouvrage qui vient de voir le jour permettra de

décongestionner la circulation.

Carte nationale d'identité

Daniel Kablan Duncan enrôlé

Le vice-Président s'est fait enrôler, hier, au palais présidentiel, en présence du directeur général de l'Oneci

Après le Président de la République, Allassane Ouattara, le 11 décembre, le vice-Président Daniel Kablan Duncan, à son tour, s'est enrôlé hier, dans les locaux de la vice-Présidence de la République, sis au Plateau. Après la prise de photo, la signature, et la remise d'un reçu, opération auparavant précédée du scannage de sa pièce d'identité pour y récupérer toutes les informations le concernant, le vice-Président s'est réjoui de son enrôlement qui lui permettra d'avoir une carte d'identité fiable.

« Je suis heureux d'être à nouveau enregistré. Et cela en moins de 5 mn. Ce qui est important, c'est qu'il y a une carte d'identité fiable, de qualité et sécurisée qui permet de reconnaître chaque Ivoirien », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Il est important que dans une nation comme la Côte d'Ivoire, chacun puisse avoir



une pièce d'identité de manière à pouvoir justifier son identité. Au niveau du gouvernement, nous estimons avoir pris une décision très importante : avoir une société

fiable qui a un savoir-faire et qui nous permettra d'avoir une base de données de qualité. Le succès de l'opération en Côte d'Ivoire fera tâche d'hule. Il faut féliciter

le directeur de l'Oneci (Office national de l'état civil et de l'identification) et l'ensemble des partenaires».

Diakalidia Konaté, directeur général de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci), a, pour sa part, assuré que des équipes seront déployées sur le terrain à la mi-janvier. Juste le temps de procéder aux corrections qui s'imposent.

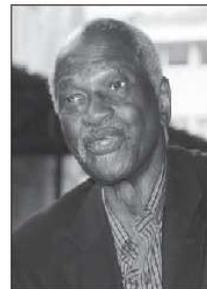
« L'enrôlement et le paiement pour le renouvellement se feront aisément en ligne. Pour le retrait de la Cni, le demandeur, pendant son enrôlement, indiquera le lieu où il voudra retirer sa carte. Et dès qu'elle est prête, le système lui envoie un sms pour l'informer de la disponibilité de sa carte. Ensuite, il viendra pour le retrait », a-t-il expliqué, en se réjouissant du bon déroulement de l'opération pilote ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Présidentielle en Guinée Mohamed Mansour Kaba mobilise des ressortissants guinéens en Côte d'Ivoire

2020 est une année électorale en Guinée. L'opposant guinéen, Mohamed Mansour Kaba, président du parti panafricain de Guinée, est en Côte d'Ivoire pour mobiliser la diaspora guinéenne en sa faveur. C'est dans cette perspective qu'il a échangé, samedi au Plateau, avec des ressortissants de son pays vivant en terre ivoirienne. Au cours de cette rencontre, il s'est posé comme une alternative à la gouvernance du Président actuel, Pr Alpha Condé, pour améliorer les conditions de vie des populations guinéennes.

Mohamed Mansour Kaba, pour donner corps à ce rêve, dit compter énormément sur les voix de ses « frères et sœurs » résidant en Côte d'Ivoire. « Avant tout, je me sens chez moi en Côte d'Ivoire où j'ai longtemps vécu », a-t-il précisé. Ancien ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le gouvernement de transition, Mohamed Mansour Kaba a affirmé être à Abidjan pour mobiliser également la branche locale de son parti. Il a révélé que ce dimanche 15 décembre,



il compte retourner dans son pays en vue de préparer la participation de sa formation politique aux élections législatives de mi-février prochain. Toutefois, l'opposant guinéen a rassuré ses interlocuteurs de revenir en Côte d'Ivoire avant la fin de l'année dans l'optique de communier avec ses partisans et la communauté guinéenne présente sur le territoire ivoirien. Il a promis de leur véhiculer les idéaux de son parti centrés sur l'État de droit, la démocratie et le développement. Mohamed Mousour Kaba a tenu à saluer tous ceux qui se sont mobilisés pour venir l'écouter. ■

KANATÉ MAMADOU

Sénat / Séance publique à Yamoussoukro

Les sénateurs votent le premier budget-programmes de l'histoire

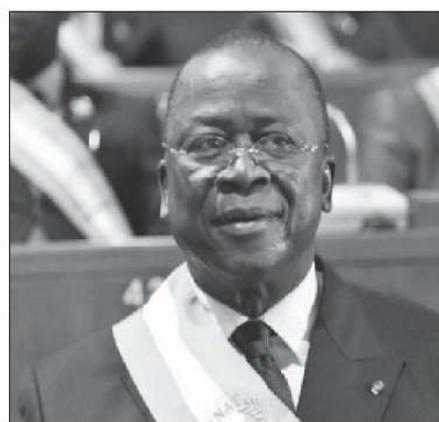
Tous les membres du Sénat se sont retrouvés le 16 décembre à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, en vue de l'examen et de l'adoption de 7 projets de loi dont le projet de budget de l'exercice 2020. Ces projets de loi, faut-il le rappeler, ont été déjà adoptés au cours des travaux en commission. Il s'agit donc de petites lois qui devront obtenir le quitus de l'ensemble des 77 sénateurs présents à cette séance publique.

A titre de rappel, il s'agit du projet de loi de finances portant budget de l'État pour 2020, du projet de loi portant ratification de l'ordonnance N°2017-769 du 22 novembre 2017 modifiant les articles 151, 166, 277 et 623 du Code général des impôts.

Ce sont également des projets de loi portant ratification de l'ordonnance N°2017-770 du 22 novembre 2017 portant exonération des droits domaniaux et de publicité foncière en faveur de Côte d'Ivoire Énergies, en abrégé Ci-Energies, celui portant ratification

de l'ordonnance N°2017-822 du 14 décembre 2017 instituant une taxe sur les exportations de noix brutes de cajou pour le soutien au développement durable de la filière anacarde, de même que celui ratifiant l'ordonnance N°2019-389 du 3 avril 2019 fixant le taux du Droit unique de sortie (Dus) sur les exportations de noix de cajou.

Enfin, les deux derniers projets de loi concernent celui ratifiant l'ordonnance N°2019-390 du 8 mai 2019 portant législation du régime fiscal et douanier prévu par le Contrat de partenariat relatif à la conception, au financement, à la mise en place, à l'exploitation, au maintien en condition, à la mise à niveau et au gros entretien renouvellement du registre national des personnes physiques en Côte d'Ivoire, conclu le 8 avril 2019 avec la société Semlex Côte d'Ivoire et celui ratifiant l'ordonnance N°2019-391 du 8 mai 2019 portant exonération de droits de douanes et de taxe sur la valeur ajoutée sur les équipements nécessaires à la réception du signal



Jeannot Ahoussou-Kouadio, président du Sénat (Ph: DR)

de la Télévision numérique terrestre (Tnt).

Après la lecture des rapports des travaux des différentes commissions qui ont antérieurement adopté lesdits projets de loi, il est revenu aux sénateurs d'approfondir leurs connaissances à travers diverses questions posées au vice-président du Sénat,

Augustin Silué Kagnon, président de la séance publique.

Aux termes des débats, 5 sur les 7 petites lois ont été adoptées à main levée et à l'unanimité des membres présents aux travaux.

Toutefois, en ce qui concerne le projet de loi de finances portant budget de l'État pour l'exercice 2020 et au projet

de loi portant l'ordonnance N°2019-390 du 8 mai 2019 portant législation du régime fiscal et douanier prévu par le contrat de partenariat relatif à la conception, au financement, à la mise en place, à l'exploitation, au maintien en condition, à la mise à niveau et au gros entretien, renouvellement du registre national des personnes physiques en Côte d'Ivoire, conclu le 8 avril 2019 avec la société Semlex Côte d'Ivoire, les sénateurs membres du groupe parlementaire du PdcI-Rda qui ont refusé de lui donner leur onction au cours des travaux en commission, n'ont guère varié de position pour divers motifs.

Pour ce qui concerne le projet de loi de finances, dans la déclaration lue par le sénateur Amoikon Banga, ce groupe parlementaire a invité les sénateurs à ne pas suivre l'exposé des motifs de l'émissaire du président Allassane Ouattara, après une analyse approfondie des indicateurs.

Tout logiquement donc, ils ont voté contre le dit projet de budget de l'État au titre de

l'exercice 2020.

Au terme d'un scrutin public à bulletin nominatif, le projet de loi de finances portant budget de l'État pour l'exercice 2020 a été voté à la majorité par 73 pour, 14 contre, 0 abstention, sur les 87 votants, en tenant compte des procurations.

Relativement au projet de loi en lien avec la société Semlex, le groupe parlementaire du PdcI-Rda, par la voix du sénateur Bassy Koffi Bernard Lionel, s'est dit défavorable audit projet, eu égard à l'insuffisance des éclairages, et pour le coût jugé onéreux de la carte nationale d'identité fixée à 5000 FCFA notamment.

En conséquence, les membres du groupe parlementaire du PdcI-Rda ont voté contre ce projet de loi, adopté à la majorité par 73 sénateurs.

Il convient de noter que la prochaine séance publique est fixée au 19 décembre 2019 et sera consacrée à la clôture de la session 2019 du Sénat. ■

N'DRI CELESTIN

Opération "Agir pour les jeunes 2"

512,8 millions de F Cfa pour 1000 porteurs de projets à Yopougon

Les bénéficiaires ont reçu leurs chèques, hier, en présence du ministre Mamadou Touré et du député-maire Gilbert Kafana Koné.

Environ 1000 jeunes de la commune de Yopougon, sélectionnés pour l'acte 2 de l'opération "Agir pour les jeunes", ont reçu lundi, des chèques de 100 000 à 1 000 000 de F Cfa, en vue de mener des activités génératrices de revenus (Agr). Montant total de l'enveloppe allouée aux porteurs de projets de la plus grande commune de Côte d'Ivoire, 512 820 000 F Cfa. Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, qui présidait la cérémonie organisée à cet effet dans l'enceinte de la mairie de Yopougon, a indiqué qu'elle vient dans la foulée de celle qui a eu lieu récemment à Katiola, à l'occasion de la visite du Président de la République et qui a permis à 500 jeunes du Hambol de bénéficier de fi-



Les jeunes bénéficiaires ont été exhortés par Mamadou Touré et Kafana Koné à rembourser les montants reçus dans les délais. (PHOTOS: DR)

nançements de leurs projets. « Cette deuxième phase de l'opération "Agir pour les jeunes" cible 19500 porteurs de projets sur toute l'étendue du territoire national, en 2019, pour une enveloppe globale de 10 milliards de F Cfa », a indiqué Mamadou Touré. L'initiative, selon lui, s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe 4 du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv 2019-2020) portant sur l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes. L'opération vise à favoriser l'insertion des jeunes par l'entrepreneuriat. « En 2020, plus de 112 000 jeunes bénéficieront d'un financement dans le cadre de la phase 3 de ce programme. Ce qui portera le nombre de bénéficiaires à 131 000 (2019-2020), pour un montant global de 63 milliards de

F Cfa », a révélé le ministre. Avant d'ajouter que pour cet acte 3 d'Agir pour les jeunes, la commune de Yopougon aura 5897 bénéficiaires. Le député-maire de Yopougon, Gilbert Kafana Koné, a exhorté les jeunes de sa commune à faire bon usage des fonds reçus. Il les a encouragés à mener à terme leurs projets et à rembourser avec diligence les montants alloués, afin que le programme s'inscrive dans la durée et que davantage de jeunes en bénéficient. Jean-Louis Kouadio, l'administrateur de l'Agence emploi jeunes (Aej) fait savoir que, contrairement à la première phase, dont le taux de remboursement était de 12 %, les prêts de la phase 2 sont remboursables à un taux de 10,5 % sur un an ■

GERMAIN GABO

Planification familiale

L'Oms dénonce 542 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes



Les participants à la réunion de Grand-Bassam sont venus de plusieurs pays.

S'appuyant sur des informations du groupe inter agences des Nations unies pour les estimations de la mortalité maternelle de 2017, Dr Jean Marie Vianny Yaméogo, représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé (Oms), a affirmé hier à Afrikland Hôtel à Grand-Bassam, que l'Afrique subsaharienne est la seule région avec une très forte mortalité maternelle estimée à 542 décès pour 100.000 naissances vivantes. Avec un risque de décès d'une femme sur 37 comparé à 1/7800 dans certains pays développés. « Chaque année en Afrique subsaharienne, 196.000 femmes meurent de complications liées à l'accouchement et à

l'avortement », a-t-il souligné. En indiquant que la plupart de ces décès pourraient être évités grâce à des soins médicaux adéquats, y compris des services de planification familiale de qualité. Dr Jean Marie Vianny Yaméogo a tenu ces propos, en fin de matinée, devant les participants à la réunion-bilan régionale sur la délégation des tâches dans l'offre des services de planification familiale ; organisée par l'Oms en présence de plus de cent participants originaires de vingt pays. Le représentant résident de l'Organisation a, par ailleurs, estimé qu'en Afrique plus de 4 femmes sur 10 en âge de procréer veulent éviter une grossesse, soit 125 millions de femmes au total. Cependant, 47% des femmes

qui ne veulent pas tomber enceintes, soit 58 millions en 2017, n'utilisent aucune méthode contraceptive ; ou ont recours aux méthodes traditionnelles dont l'efficacité n'est pas démontrée. Ces besoins non satisfaits sont plus importants chez les adolescentes et jeunes, les populations à faible statut socioéconomique et les communautés rurales. Aussi a-t-il parlé de la délégation des tâches dans l'offre des services de planification familiale, comme moyen de contribuer à l'accès universel à la santé de la reproduction. Concernant ce point, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Dr Aka Aouélé, a déclaré que la santé du couple mère-enfant demeure une préoccupation

de façon efficace, et approprié et sûr le travail qui leur est confié », soutient-elle. Et d'indiquer que la délégation des tâches, en matière de planification familiale, est le pouvoir d'offrir des services de contraception à un large éventail de prestataires. Elle permet non seulement l'accès mais la disponibilité des services. « Les données probantes et les expériences ont montré que de nombreux

cadres de santé peuvent fournir des soins à des services de contraception de façon sûre et efficace. Cela doit être pris dans le contexte de chaque pays. Il faut aussi un réajustement des politiques et des lois pour permettre que les prestataires puissent assurer ces services en toute sécurité dans un cadre légal », conclut-elle ■

MARIE-ADELE DJIDJE

Bientôt une contraception par auto injection

La situation de la planification familiale en Côte d'Ivoire s'est nettement améliorée. Si bien que bientôt, le Sayana-Press, un nouveau contraceptif, sera vulgarisé. « A l'instar du diabète où les malades ont la possibilité de faire l'auto-injection, nous venons d'avoir cette possibilité de contraception moderne, une auto injection. Avec ce produit, la Côte d'Ivoire a fait un bond qualitatif », a fait savoir, hier, à l'ouverture de la réunion-bilan régionale sur la délégation des tâches dans l'offre des services de planification familiale, Dr Gnou Tanoh, directeur coordonnateur de la santé de la mère et de l'enfant. Il a, par ailleurs, expliqué que le pays s'était

fixé comme objectif l'atteinte d'un taux de prévalence en 2020 de 36%. Selon différentes sources, il est à 21% actuellement. « La dernière fois, nous étions à Cotonou et la Côte d'Ivoire a été félicitée. Nous nous étions fixé pour objectif d'atteindre 514 000 nouvelles utilisatrices, mais nous sommes au-delà de ce nombre ». Dr Gnou Tanoh a aussi expliqué que dès son arrivée, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, a soutenu la délégation des tâches. La méthode est appliquée par les prestataires à chaque niveau de la pyramide. Ils délèguent aussi bien les tâches que les compétences ■

M.-A. DJIDJE

Secteur de l'hydraulique

Les acteurs passent en revue un avant-projet de loi

Un atelier de deux jours se tient à cet effet, depuis hier, à l'immeuble Crrae-Umoa, au Plateau.



L'avant-projet de loi doit régir désormais les actions du ministère.

Les acteurs nationaux, intervenant dans la protection et la production de l'Eau potable, prennent part depuis hier à un atelier de réflexion, à l'immeuble Crrae-Umoa, au Plateau. Initiée par le ministère de l'hydraulique, à travers sa sous-direction des Affaires juridiques, cette rencontre a pour objectif d'offrir un cadre de réflexion visant à s'approprier l'avant-pro-

jet de loi (code) devant régir désormais les actions du ministère. Prévu sur deux jours (les 16 et 17 décembre), cet atelier réunit 45 participants, issus entre autres du cabinet du ministère de l'Hydraulique, des directions et services rattachés audit ministère, des directions régionales du ministère, du ministère des Eaux et Forêts, du ministère de l'Assainissement et de la salubrité, du ministère de l'Envi-

ronnement et du développement durable, de l'Onep, de la Soded, d'Ongs et d'associations de consommateurs. À la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, était représenté par son directeur de cabinet, Lucien Tchimou. Celui-ci a indiqué que, de façon spécifique, cette rencontre a pour but de permettre aux participants de passer en revue l'avant-pro-

jet de loi, portant code de l'eau potable ; discuter la pertinence actuelle, à moyen et long terme de l'avant-projet de loi ; recueillir les observations et propositions techniques et opérationnelles de l'ensemble des acteurs du ministère de l'hydraulique et intégrer les nouvelles approches pertinentes ainsi que les observations et suggestions s'y rapportant. Selon lui, les textes qui réglementent la gestion de l'eau potable, en milieu urbain comme rural, sont insuffisants et limités, du fait de difficultés d'application en rapport avec l'évolution rapide des besoins des popu-

lations et des comportements délictueux nouveaux. « Au regard des enjeux opérationnels, techniques, économiques et juridiques importants qu'implique la mise en œuvre de cette nouvelle vision, il apparaît impérieux de mettre sur pied un nouveau cadre ambitieux de textes. Lesquels devront être adaptés aux réalités de l'entreprise concessionnaire du service de distribution du réseau public d'eau potable et d'autres opérateurs éventuels, aux besoins et aux comportements des populations ainsi qu'aux engagements de l'État », a-t-il soutenu. Pour

sa part, le sous-directeur des Affaires juridiques, Naman Gueu Patrice, a noté qu'il s'agit, au cours de cet atelier, de recueillir les avis à l'effet d'avoir une vue presque consensuelle de la réglementation du secteur de l'eau potable. « Pour le code de l'eau potable en préparation, Monsieur le ministre de l'hydraulique a instruit la direction chargée des Affaires juridiques à l'effet que celui-ci soit le plus proche possible d'un Code qui fait déjà référence en Côte d'Ivoire », a-t-il précisé ■

CASIMIR DJEZO

Système d'information énergétique de l'Uemoa

Les experts ivoiriens font le bilan pour 2019



Les participants sont invités à faire des recommandations pertinentes. (PHOTOS: DR)

La cellule ivoirienne du Système d'information énergétique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Sie-Uemoa) a fait, hier, le bilan des actions menées dans la collecte des données lors du 2e séminaire annuel du genre, après celui de 2018. Les échanges ont également consisté à réfléchir sur les moyens de pérenniser le projet et d'élaborer les activités dans ce sens. Il s'est aussi agi de présenter le portail mis en place ainsi que ses mises à jour.

Représentant le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Cissé Sabati, Dg de l'Énergie, a invité les participants à faire des recommandations pertinentes, parce qu'il s'agit de données qui permettront « d'orienter les décisions politiques de développement » dans la sous-région et en Afrique. Surtout qu'« en Afrique subsaharienne, la consommation par habitant et par an - hormis l'Afrique

du Sud - est de l'ordre de 100 kilos d'équivalent pétrole contre 8000 aux États-Unis et de 4000 dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde) », selon lui. Au dire de Cissé Sabati, il s'agit de permettre aux décideurs de corriger le paradoxe que cela représente. Puisqu'à en croire le Dg de l'Énergie, « l'Afrique produit 12,4 % du pétrole, 7 % du gaz, 4,3 % du charbon de la planète, alors que sa consommation de toutes ces ressources est respectivement de 3,4 %, 3,1 % et 0,5 % ». Et Cissé Sabati d'ajouter qu'en 2018, la Côte d'Ivoire a représenté 33 % de la production énergétique primaire de l'Uemoa avec 61 % de part de biomasse, 3 % pour l'hydroélectricité, 17 % pour le pétrole brut et 18 % pour le gaz naturel. Pour sa part, Gustave Diasou, représentant résident de la Commission de l'Uemoa, s'est félicité du dynamisme des cellules nationales du

Sie et a promis la poursuite de l'accompagnement de l'institution, notamment en les dotant de matériels informatiques. D'autant plus que le projet s'inscrit dans le cadre de la politique commune de l'espace communautaire. Les données sur le plan sous-régional indiquent une prédominance de la biomasse dans la production énergétique avec 84 % contre 8 % pour le pétrole, 7 % pour le gaz naturel, 1 % pour l'hydroélectricité et 1 % pour le charbon minéral et le solaire photovoltaïque. Quant à Romaric Ségla, représentant de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (Oif-Ifdd), il a souligné qu'en 2018, chaque habitant des États membres de l'espace Uemoa a consommé 170 kWh et que chaque ménage a consommé 25 kg de gaz et de pétrole liquéfié. Adjané Kouadio, coordonnateur du Sie-Uemoa en Côte d'Ivoire, a pris part aux travaux ■

ABOUBAKAR BAMBA

Patente transport et vignette

Les Impôts aux trousseaux des fraudeurs



Quattara Sié Abou, directeur général des Impôts.

Ces contrôles inopinés, qui dureront jusqu'au 31 décembre 2019, se font en collaboration avec des experts de la Société ivoirienne de contrôles techniques automobiles (Sicta), et avec l'appui des forces de sécurité et de défense, et vise à vérifier le paiement effectif de la patente et de la vignette. « Depuis le début de cette opération, les parkings et les espaces aménagés ne désespèrent pas : gbaka, taxis, worò worò, véhicules personnels, camions,

cars sont immobilisés et mis en fourrière pour défaut de patente ou de vignette. De Marcory à Koumassi, en passant par Yopougon et Cocody ainsi que dans les grandes localités de l'intérieur du pays, les contrôles se déroulent de jour comme de nuit de façon inopinée », mentionne une note du service de communication de la Direction générale des impôts (Dgi). Le paiement de la patente transport s'effectue en deux tranches, en ce qui concerne les entrepreneurs de trans-

port public. Une première moitié est payée au plus tard le 1er mars et la seconde moitié, au plus tard le 20 mai. S'agissant des véhicules destinés au transport privé de biens et de marchandises, la taxe exigible est déclarée et acquittée en une fois le 15 février au plus tard. Quant à la vignette, elle se paie en une seule fois au moment de la visite technique du véhicule. Selon Bruno Kanga, directeur des Opérations d'Assiette à la Dgi, des rencontres de sensibilisation et d'information avec tous les acteurs de ce secteur ainsi qu'une large diffusion de plusieurs communiqués pour inviter les contribuables à se mettre à jour de leurs obligations fiscales ont précédé cette campagne de contrôle. La direction générale des Impôts exhorte tous les transporteurs et propriétaires de véhicules qui n'ont pas encore payé leur vignette ou la patente à le faire. Car, cette opération va s'intensifier dans les jours à venir et les véhicules saisis feront l'objet de vente aux enchères après un certain délai ■

DAVID YA

Activité du gouvernement

Conseil des ministres, aujourd'hui, à Yamoussoukro

Arrivé hier dans la capitale politique, le Chef de l'État préside ce matin la traditionnelle rencontre de l'équipe gouvernementale.

Le Chef de l'État Alassane Ouattara préside, aujourd'hui à Yamoussoukro, conformément au calendrier établi, le dernier Conseil des ministres de l'année 2019. Cette rencontre sera, comme il est de coutume depuis 2011, le rendez-vous de mesures concrètes pour le développement de la Côte d'Ivoire. La rencontre de Yamoussoukro n'est pas la première du genre. Le Chef de l'État avait indiqué que de façon périodique, il réunira le gouvernement dans la capitale, sur les terres de son "père" Félix Houphouët-Boigny. Le dernier Conseil des ministres à Yamoussoukro s'est tenu il y a trois mois, c'est-à-dire en septembre. Au cours de cette rencontre, le gouvernement avait pris une importante décision dans le domaine de la santé. Désormais, la vaccination des enfants de 0 à 11 mois est obligatoire, de même que celle de la femme enceinte. "Le Conseil a adopté un décret portant réglementation



Les membres du gouvernement se retrouvent, ce matin, à Yamoussoukro.

de la vaccination des cibles du Programme élargi de vaccination. Conformément au Plan mondial pour les vaccins et la vaccination ainsi qu'au Programme social du gouvernement (PsGov), ce décret vise à assurer la protection des femmes et des enfants contre les maladies les plus

meurtrières qui peuvent être évitées. Ainsi, il rend obligatoire la vaccination pour les enfants de 0 à 11 mois ainsi que pour les femmes enceintes, lors des campagnes de vaccination et pendant la vaccination de routine", avait indiqué le porte-parole du

gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à l'hôtel Président, lors du point presse qui avait sanctionné ce Conseil des ministres. Au cours de cette rencontre, le gouvernement avait aussi pris un décret portant création du Registre social unique des ménages pauvres et vul-

nérables (Rsu). Il s'agissait pour lui d'avoir une base de données qui permettrait d'assurer "de façon rigoureuse la sélection et le suivi de la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux du gouvernement ciblant les ménages et les individus pauvres ou vulnérables, tels que les programmes de transferts monétaires et non monétaires, la Couverture maladie universelle et toutes les autres mesures en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, de solidarité, liées à des subventions réalisées avec des ressources publiques ou privées", avait fait remarquer le porte-parole du gouvernement. C'est également au cours de ce Conseil des ministres que le gouvernement avait pris une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la Convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390

MW ainsi que son projet de loi de ratification. "Dans le cadre de la réalisation de la Centrale thermique à cycle combiné dénommée «Projet Ciprel», prévue sous la forme d'un partenariat public-privé (Ppp), l'État a accordé à la société de projet le bénéfice d'un régime fiscal et douanier incitatif. Cette ordonnance législative, en application de la réglementation en vigueur en la matière, les dispositions dudit régime annexé à la convention en vue d'assurer leur pleine applicabilité", avait dit Sidi Touré. Le Conseil des ministres de ce jour sera calqué sur les précédents. Des mesures seront adoptées pour améliorer le quotidien des Ivoiriens. Après le conseil des ministres, le Président de la République va inaugurer le siège du Sénat et le Centre hospitalier régional rénové de Yamoussoukro. ■

ÉTIENNE ABOUA
ENVOYÉ SPÉCIAL
À YAMOUSSOUKRO

Coopération Allemagne-Côte d'Ivoire

Un accord de 40 milliards de FCfa sur les énergies renouvelables signé

La Côte d'Ivoire et l'Allemagne ont procédé, hier, à la signature d'un accord de coopération portant sur le financement des réformes dans le secteur des énergies renouvelables. Dénommé «Financement des réformes énergies renouvelables et efficacité énergétique», cet accord qui porte sur la somme de 60 millions d'euros (environ 40 milliards de FCfa) a été paraphé au cabinet du ministre des Affaires étrangères, par l'ambassadeur d'Allemagne, Michael Grau et le ministre Sansan Kambilé, au nom de son homologue Amon-Tanoh. Le ministre a saisi l'occasion pour saluer à leur juste valeur les bonnes relations qu'entretiennent les deux pays. Il s'est, à cet effet, réjoui de la bonne coopération ivoiro-allemande et a réaffirmé «l'excellence des liens d'amitié et de coopération qui unissent si heureusement les deux pays». Il a indiqué, en outre,

que ces relations qui datent de très longtemps «sont fructueuses, pour le bonheur des deux peuples». Mieux, a-t-il estimé, la reprise des consultations bilatérales dont la dernière session date de 2002 constitue une opportunité unique en son genre «pour renforcer les liens entre l'Allemagne et la Côte d'Ivoire. Il a rappelé que le premier tour de ces consultations s'est déroulé du 5 au 6 juillet 2018, au ministère des Affaires étrangères, à Abidjan. «Ces consultations bilatérales ivoiro-allemandes ont été l'occasion d'examiner l'état de la coopération», mais surtout «d'envisager de nouvelles perspectives». Il a rappelé aussi que ces concertations au haut sommet des deux États se situent dans le cadre du «partenariat pour encourager les réformes au niveau des deux nations, convenues le 28 novembre 2017 dans la déclaration dite d'intention conjointe». Le ministre est allé plus loin



Michael Grau et Sansan Kambilé, représentant le ministre Amon-Tanoh, ont paraphé les documents.

en assurant que cette déclaration se présente comme «une contribution bilatérale allemande aux Compact avec l'Afrique du G20». Si Sansan Kambilé a insisté

sur la vitalité de la coopération entre les deux pays, il n'a pas manqué d'inviter tous les partenaires au développement de l'Allemagne à s'approprier les projets du

Programme national de développement 2016-2020. «Les opportunités existent dans divers secteurs d'activité. Nous sommes prêts à nous engager dans les projets por-

teurs», a-t-il ajouté. Pour sa part, le diplomate qui parle «d'un contrat très important dans la coopération germano-ivoirienne» s'est dit heureux. «Cette convention permettra à notre ministère de la Coopération de mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire des ressources financières par le biais de notre banque de développement KfW. Le contrat sera implémenté en Côte d'Ivoire avec la Banque mondiale pour financer des réformes dans le secteur de l'électricité». Michael Grau a expliqué qu'il s'agit d'approvisionner des villes de l'intérieur du pays en électricité, en ayant recours à de nouvelles méthodes de production «surtout écologique». L'ambassadeur a indiqué également que les fonds alloués à ce projet seront versés à la Côte d'Ivoire, avant fin 2019. Il s'est aussi réjoui des bonnes relations qu'entretient son pays avec la Côte d'Ivoire. ■

MARCEL APPENIA

Conseil de sécurité de l'ONU

La Côte d'Ivoire fait le bilan de ses 2 ans de présence au Conseil de sécurité

Le ministre Amon-Tanoh a animé un panel de fin d'exercice, hier au siège des Nations Unies à New York aux Etats-Unis.

Fin de mandat pour la Côte d'Ivoire au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 17 décembre 2019 à l'issue d'un panel de fin d'exercice, animé par le ministre ivoirien des Affaires étrangères Marcel Amon-Tanoh, au siège de l'Institut international de la paix (Ipi) au 777 United Nations Plaza à New York aux Etats-Unis. Cette tribune a permis au chef de la diplomatie ivoirienne de faire le bilan de deux ans de présence au sein de cet organe onusien. Pour le ministre ivoirien des Affaires étrangères, « le bilan de la Côte d'Ivoire pourrait s'apprécier à l'aune de sa participation à la quête de règlement des problématiques nationales, régionales et



Le ministre des Affaires étrangères, actuellement aux Nations Unies, a d'autres rendez-vous pour remercier les partenaires pour leur appui. (Ph: Dr)

transversales à l'agenda du Conseil de sécurité, aux résolutions et déclarations présidentielles (Prst) auxquelles elle a directement contribué, ainsi qu'à ses actions comme

porte-plume sur la situation en Guinée-Bissau et le bureau régional des Nations unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel (Unowas) ». Au total, comme bilan chiffré,

précise le chef de la diplomatie ivoirienne : « 22 réunions publiques ont été organisées au cours de cette présidence, qui a vu l'adoption de 5 résolutions, 3 déclarations présidentielles et 8 déclarations à la presse ». Le ministre Amon-Tanoh a relevé l'implication de la Côte d'Ivoire dans les travaux du groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix et celle du comité de sanctions concernant la République centrafricaine mais également dans des actions de résolutions de situations sécuritaires et humanitaires en Libye, au Sahel, au Darfour ou encore en Somalie.

son allées au-delà des limites continentales. « Au titre des questions relatives à la paix, la sécurité et la stabilité en Asie et au Moyen-Orient, la Côte d'Ivoire a accordé un intérêt particulier à la crise israélo-palestinienne, au conflit en Syrie, en Afghanistan et à la situation des Rohingyas en Birmanie, des solutions pour lesquelles elle a toujours prôné le dialogue », a ajouté le ministre Amon-Tanoh. Ces initiatives, selon le ministre ivoirien, ont été menées avec la volonté de mettre en priorité la solution de la paix et du dialogue. « S'agissant de la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran, notamment de la question des armes nucléaires et des missiles balistiques, la Côte d'Ivoire n'a eu de cesse de prôner l'instauration d'un dia-

logue fécond, comme moyen le plus sûr pour des solutions mutuellement acceptables, et la préservation de la paix et de la sécurité régionales et internationales », a-t-il poursuivi. À la faveur de ce séjour américain dans le cadre de la fin du mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, le ministre Marcel Amon-Tanoh aura d'autres rendez-vous, notamment avec des diplomates afin de les remercier pour l'appui des partenaires à la réussite de la mission de son pays dans cette organisation internationale. ■

Priorité au dialogue et à la paix

Mais les actions de la Côte d'Ivoire durant ces deux ans

UNE CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE SÉRY POUMAMON À NEW YORK

Marine nationale

Réflexions et actions pour bâtir une grande force navale



Les panélistes ont fait des propositions pertinentes pour dynamiser la marine nationale.

Le contre-amiral N'Goussan Kouamé Célestin veut dynamiser davantage la marine nationale. Il a organisé, hier, un panel à sa base navale sise à Yopougon-Locodjro. Cet atelier auquel ont pris part des officiers de la marine, de la gendarmerie et des militaires a pour thème : « Les perspectives de la politique maritime en Côte d'Ivoire » et vise à mener des réflexions sur la politique maritime en Côte d'Ivoire. Les participants ont revisité les acquis et les projets contribuant à la dynamisation de la croissance économique, en vue de faire des propositions dans l'optique de rendre plus performant ce corps d'armée. Dans son exposé qui a porté sur la

thématique « Quelle puissance navale et puissance maritime pour la Côte d'Ivoire », le chef d'état-major de la marine, N'Goussan Kouamé Célestin, a déclaré que la Côte d'Ivoire, ayant un littoral, doit construire une puissance maritime et navale pour mieux consolider sa position stratégique dans la sous-région. « Nous avons la chance d'avoir une façade maritime. Aujourd'hui, il est important de savoir que si nous devons bâtir notre suprématie dans la sous-région, nous devons nous tourner vers la mer », a-t-il dit. Moni N'Goussan, directeur technique adjoint à la direction des infrastructures au Port autonome d'Abidjan, représentant le directeur général

Hien Sié Yacouba, a affirmé que le père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, Félix Houphouët-Boigny, conscient de l'impact de la marine dans l'économie du pays, avait créé des structures et départements qui ont permis à la force navale ivoirienne et au port d'être plus compétitifs. Toutefois, il a soutenu que la Côte d'Ivoire, pour maîtriser son espace maritime et accueillir plus de grands bateaux, doit élargir davantage le canal de Vridi, réaliser les quais du terminal routier, construire et approfondir les quais 10 à 12, construire un terminal minéralier, etc. Ces travaux, une fois faits, à l'en croire, seront un gain en temps pour les navires, réduiront le coût d'escale et le coût du fret maritime. L'exposé de Moni N'Goussan portait sur le thème : « Extensions des ports et impacts sur la politique maritime de la Côte d'Ivoire ». Fofana Abdoulaye, secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'État, a, lui, exposé sur : « Emergence 2020 et Economie bleue ». Il a, à cet égard, indiqué que le commerce maritime occupe 80% du Pib et que les ports constituent 80% des recettes douanières. ■

ÉTIENNE ABOUA

Forces armées

Les meilleurs agents des services financiers récompensés

Distinction au sein des forces armées de Côte d'Ivoire. Les meilleurs agents des services financiers ont été célébrés lors d'une journée de reconnaissance du mérite qui a eu lieu les 12 et 13 décembre. Le commissaire-colonel, Christophe N'Gnimbien Coulibaly, directeur des Finances, a dit sa fierté aux officiers, sous-officiers, militaires de rang et personnel civil de l'administration des finances et les a félicités pour le travail remarquable accompli. Il a précisé qu'en célébrant « aujourd'hui l'excellence, ce sont tous ces agents des finances qui sont célébrés ». Cette cérémonie a été marquée de deux temps forts : un tournoi de maracana, le jeudi 12 décembre, à l'état-major des armées et une journée de récompense, le 13 décembre, des meilleurs agents des services des finances de l'armée au titre de l'année 2019. Ce jour-là, ce sont un peu plus de quinze distinctions qui ont été décernées dont le prix du meilleur agent des finances et un prix d'honneur à Hamed Bakayoko, ministre d'État, ministre de la Défense. Au titre des distinctions, l'adjudant Vi Victor du service



Le meilleur agent des finances, Vi Victor, recevant son chèque.

des essences des armées a été sacré meilleur agent de la direction des finances du ministère d'État, ministère de la Défense. Il a reçu également le prix du meilleur agent de son service. Il est reparti avec la somme d'un million deux cent cinquante mille, deux trophées, plusieurs bons d'achat et deux billets d'avion de destination régionale. Sa photo sera affichée sur tous les supports de communication de la direction. Tous ces prix offerts par le ministre d'État, ministre de la Défense lui ont été remis par le général de division Koné Nambi, directeur général de l'admi-

nistration financière. Le lauréat, très ému, a exprimé toute sa reconnaissance aux autorités. Fier d'avoir ainsi été honoré, il a remercié tous ses collaborateurs pour la confiance qu'ils lui accordent. A l'instar de Vi Victor, d'autres agents des services des comptes spéciaux, de transits interarmées, du cabinet du directeur des finances, de la sous-direction des marchés et conventions, de la sous-direction du budget et de la comptabilité ont été primés. ■

KANATÉ MAMAMDOU